



Evaluation des Besoins Technologiques (EBT) et d'un Plan d'Action Technologique (PACT)

L'atelier de renforcement des capacités 2: Forêt

Deloitte Tohmatsu Financial Advisory LLC



Ordre du jour

Horaires	Les thèmes	Responsables
09:00 – 09:30	Introduction du contexte	La TNA Comité
09:30 – 10:15	Séance 1 : Introduction du PAT et des technologies prioritaires	Deloitte RDC
10:15 – 10:45	Q/R et discussion	Plénière
10:45 – 11:15	Séance 2 : Intégration de la dimension de genre dans le PAT	Deloitte RDC
11:15 – 11:35	Séance 3 : Présentation de cas d'usage des technologies prioritaires	Deloitte RDC
11:35 – 12:50	Séance 4 : Introduction du financement climatique et les opportunités de développement de projets	Deloitte RDC
12:50 – 13:00	Fermeture Remarques	La TNA Comité

Agenda

Ordre du jour

Le contexte

Séance 1 : Introduction du PAT et des technologies prioritaires

Séance 2 : Intégration de la dimension de genre dans le PAT

Séance 3 : Présentation de cas d'usage des technologies prioritaires

Séance 4 : Introduction du financement climatique et les opportunités de développement de projets

Le contexte

Introduction à la mission et à l'EBT

Contexte | Objectifs

Contexte

- La RDC a mis en évidence un certain nombre de défis liés aux mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans son programme pays pour le Fonds vert pour le climat (FVC) en 2019 et sa 3^e communication nationale.
- La 3^e communication nationale se réfère spécifiquement à la mise en place d'une équipe dédiée au suivi des technologies existantes et des technologies à transférer dans le pays. Le document souligne également le besoin de technologies liées à la gestion des déchets, à l'efficacité énergétique et aux bâtiments économes en énergie.
- La dernière identification et évaluation des besoins en technologies a été mise en œuvre en 2007 et doit être mise à jour
- **L'évaluation des technologies et l'accès au financement climatique** sont cruciaux pour la RDC pour accélérer la mise en œuvre des projets de lutte contre le changement climatique ainsi que pour atteindre les objectifs climatiques

Objectifs

- Développer une évaluation complète des besoins technologiques (EBT) et les plans d'action technologiques (PAT) associés pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Identifier les technologies pertinentes qui sont conformes à la CDN de la RDC et aux autres stratégies pour atteindre les objectifs climatiques du pays
- Développer les capacités de la RDC à mettre en œuvre des actions climatiques en renforçant les efforts de coordination pour atteindre les objectifs de programmation climat et pays

L'EBT s'appuiera sur les objectifs et politiques climatiques de la RDC (CDN, programme pays du FVC) et soutiendra leur opérationnalisation

Qu'est ce qu'une technologie?

Composantes

Matériel Équipement / produits	Composants tangibles: (équipements, machines, produits)
Logiciel Savoir faire	Savoir faire: Compétences, expérience, manuels, pratiques
Orgware Organisation	Cadre institutionnel: Organisation, gestion

Exemple: Système solaire domestique

- Panneaux photovoltaïques
- Onduleurs
- Câblage
- Batteries
- Chargeurs
- Commutateurs



- Conception
- Installation
- O&M



- Propriété et gestion financière
 - Société de services énergétique
 - Utilisateur
 - Coopérative



Source: UNEP DTU Partnership

Catégorisation des technologies

Différence entre biens marchands et non marchands

Bien marchands

1 Biens de consommation

- Produits de grande consommation achetés par des consommateurs privés
- Impliquent de grandes chaînes d'approvisionnement avec de nombreux acteurs
- Exemples de technologies:
 - Systèmes solaires domestiques,
 - Ampoules eco efficaces
 - Système d'irrigation goutte à goutte



2 Biens d'équipement

- Les biens d'équipement sont utilisés pour produire d'autres biens et achetés par des entreprises privées
- Les biens d'équipement ont un nombre limité de consommateurs mais investissement important
- Chaîne d'approvisionnement plus simple
- Exemples de technologies:
 - Hydroélectricité à petite échelle
 - Centrale électrique à biomasse
 - Usine de ciment



Bien non marchands

3 Biens fournis publiquement

- Les biens fournis publiquement sont des biens / services fournis par le gouvernement au public
- Peuvent être payés ou gratuits et représentent un investissement important avec une chaîne d'approvisionnement plus simple
- Grands projets d'infrastructure achetés dans le cadre d'appels d'offres nationaux, internationaux et de bailleurs de fonds
- Exemples de technologies:
 - Hydroélectricité à grande échelle
 - Dignes marines
 - Systèmes de transport de masse



4 Autres biens non marchands

- Niveau élevé de dimension logicielle et organisationnelle
- Couvrent le domaine public, les projets des ONG et des bailleurs de fonds et les changements de pratiques
- Exemples de technologies:
 - Systèmes d'alerte précoce
 - Prévisions météorologiques saisonnières



Qu'est ce qu'une Évaluation des Besoins Technologiques?

Objectifs et activités

- L'objectif est **d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les moyens technologiques à la fois pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique**, afin d'atteindre des objectifs de développement durable.
 - Minimiser les émissions de gaz à effet de serre
 - S'adapter à la variabilité climatique et au changement climatique
- Le processus implique différentes parties prenantes dans un processus de consultation: Les obstacles au transfert de technologie et les mesures pour surmonter ces obstacles sont identifiées grâce à des analyses sectorielles.
- Ces activités peuvent concerner tout type de technologie; et permettent d'identifier des options réglementaires et de développer des incitations fiscales et financières, ainsi que des actions de renforcement des capacités.

Source: UNDP (2010) *Handbook for Conducting Technology Needs Assessment for Climate Change*

Principales caractéristiques



Mis en oeuvre localement et métrologie adaptée



Implication des parties prenantes



Renforcement des capacités



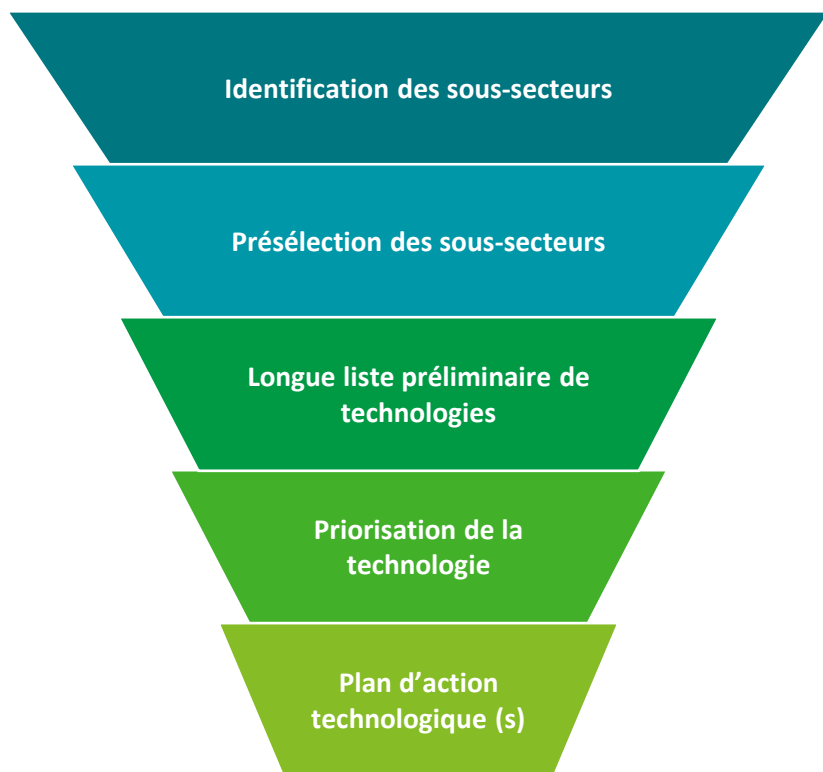
Alignement sur les objectifs de développement nationaux



Synergies avec d'autres processus nationaux
(Soutenir la mise en oeuvre des CDN)

Source: UNEP DTU Partnership

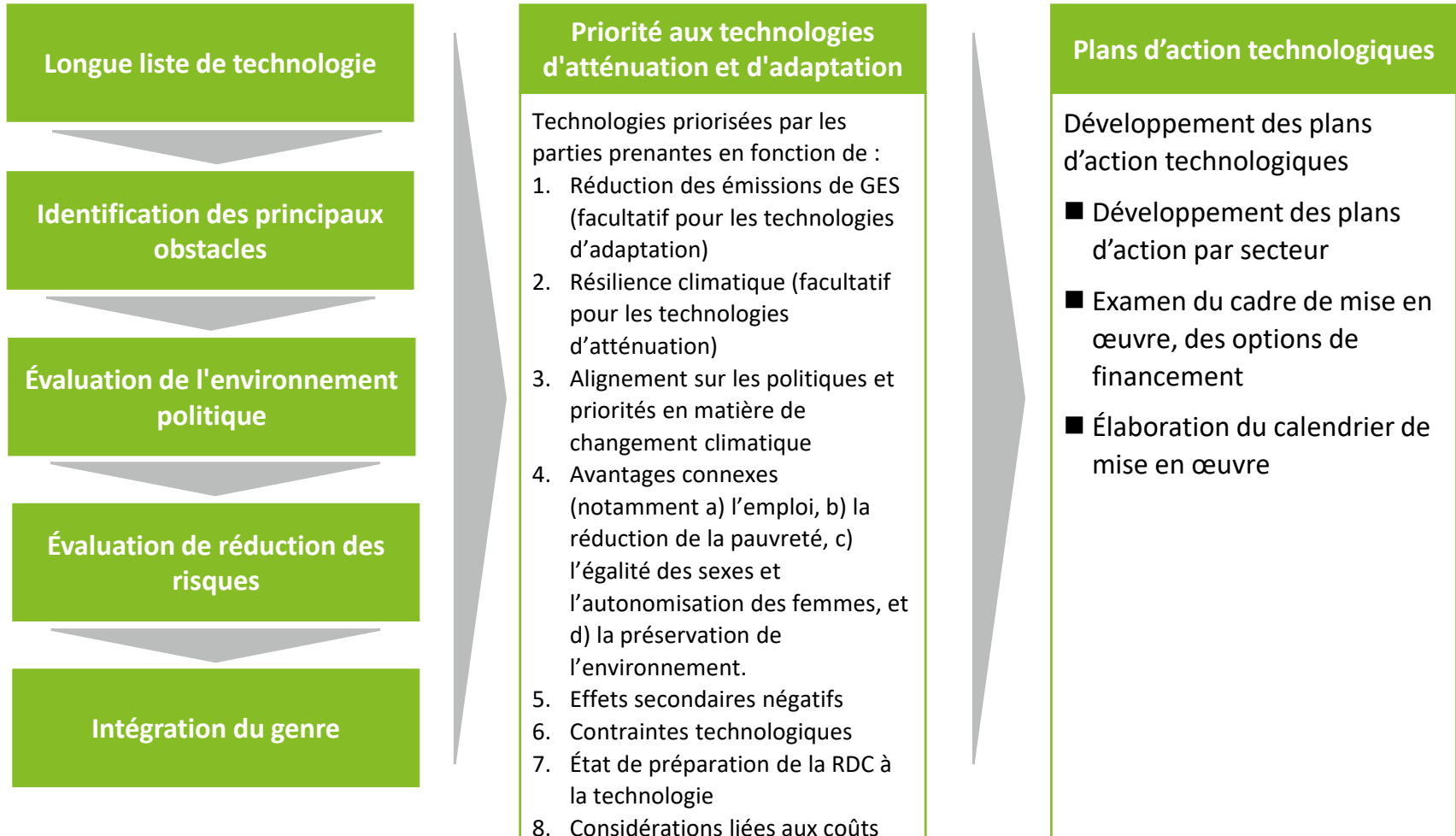
Aperçu de la méthodologie pour les Plans d'Action Technologique



	<ul style="list-style-type: none">• Examen de stratégies nationales clés et politiques sectorielles• Identifiant les priorités de développement ainsi que les priorités en matière de changement climatique
	<ul style="list-style-type: none">• Les sous-secteurs ont été pré-notés par l'équipe de consultants en fonction de plusieurs critères• Sélection et priorisation lors de l'atelier de validation des parties prenantes
	<ul style="list-style-type: none">• Une longue liste de technologies a été préparée par l'équipe de consultants et les technologies ont été évaluées et notées en fonction de plusieurs critères.
	<ul style="list-style-type: none">• Notation et validation des technologies priorisées (3 par secteur) par le biais de consultations des parties prenantes et d'un atelier de validation
	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration de plans d'action technologiques (TAP) pour les technologies identifiées et hiérarchisées

<Confidential>

Développement les plans d'action technologiques



<Confidential>

Liste des technologies prioritaires



Agriculture

1. Agriculture de conservation
2. Systèmes d'alerte précoce
3. Surveillance du changement climatique



Forêt

1. Reboisement
2. Agroforesterie
3. Surveillance des forêts



Énergie

1. Énergie solaire photovoltaïque
2. Énergie hydroélectrique
3. Foyers améliorés



Transports

1. Bus à haut niveau de service (BHNS/BRT)
2. Transport en commun rapide (MRT) dans le sous-secteur ferroviaire
3. Transfert modal dans le transport de marchandises

<Confidential>

Séance 1 : Introduction du PAT et des technologies prioritaires – Forêt

Présentation des résultats du rapport

Informations à retenir - Forêt

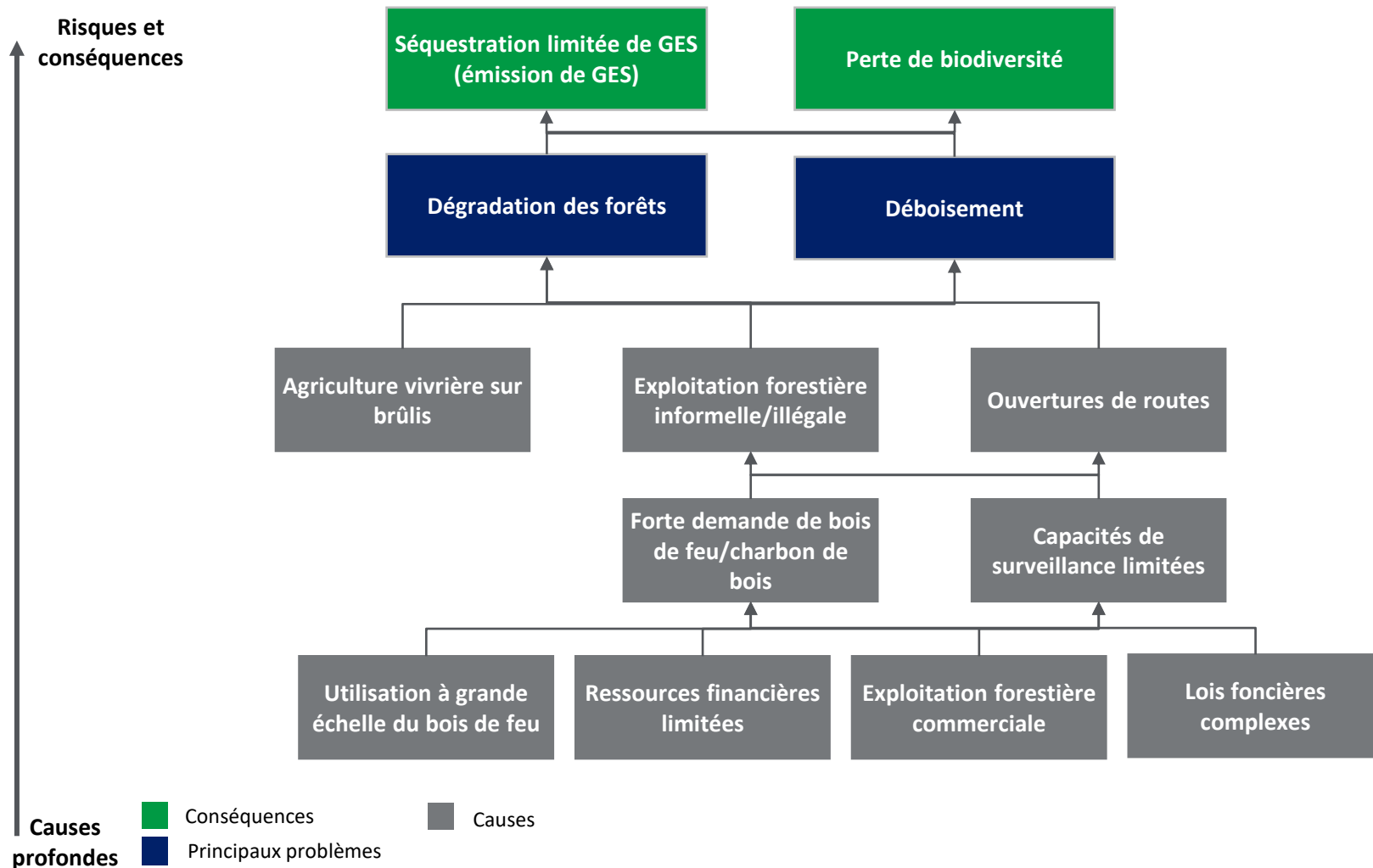
Poids économique et priorités de développement	<ul style="list-style-type: none">• La forêt est un secteur essentiel en RDC. Le pays compte près de 10% des forêts tropicales humides de la planète et les forêts occupent 66,5% du territoire.• Objectifs d'amélioration de la gouvernance du secteur, d'assurer une gestion durable et de réduire les effets néfastes de l'exploitation sur la population autochtone
-------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

GES et vulnérabilité climatique	<ul style="list-style-type: none">• La déforestation est un problème majeur dans le pays.• Le secteur UTCATF représente 91,4% des émissions du pays, soit 193 055 Gg Eq-CO₂.• La forêt reste un important puit de carbone, avec 204 505 Gg Eq-CO₂ absorbées.
----------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Environnement propice	<ul style="list-style-type: none">• Secteur prioritaire pour le PNSD• Stratégies REDD+, y compris plan d'investissement• Objectifs en termes de réponses aux besoins ligneux, conservation de stocks de carbone et protection des forêts classées.
------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Situation actuelle du secteur forestier

Situation actuelle du secteur



Aperçu des technologies définies comme prioritaires

Les technologies suivantes ont été priorisées et mises en œuvre dans le plan d'action

Reboisement

La FAO définit le reboisement comme le rétablissement des formations forestières après un état temporaire marqué par moins de 10 % de couvert forestier en raison de perturbations d'origine humaine ou naturelle. En régénérant les forêts, et donc en augmentant les puits de carbone forestiers, le reboisement se pose comme une pratique efficace d'atténuation qui ralentit l'impact du changement climatique tout en s'attaquant à d'autres problèmes environnementaux tels que l'érosion et la stérilité des sols. Il peut également être la source d'importants services écosystémiques tels que la préservation de la biodiversité et la protection des ressources en eau.

Agroforesterie

L'agroforesterie est l'intégration intentionnelle d'arbres et d'arbustes dans des systèmes de culture et d'élevage, vue de générer des effets positifs environnementaux, économiques et sociaux. Elle contribue à l'atténuation du changement climatique grâce à la séquestration du carbone et à la réduction des émissions de GES. Par exemple, les arbres plantés absorbent directement le carbone dans leur biomasse et dans le sol, tandis que le système agroforestier lui-même émet moins de GES, augmente le stockage de carbone dans leurs sols et leurs végétations.

Surveillance des forêts

Les systèmes de surveillance des forêts combinent plusieurs technologies et solutions pour collecter des informations sur les forêts et fournir des connaissances et formuler des recommandations qui seront applicables à l'élaboration de politiques forestières nationales, à la planification, au développement durable et à la gestion. Les informations recueillies par les systèmes de surveillance des forêts seront essentielles pour plusieurs objectifs différents relatifs au changement climatique, notamment les estimations du carbone forestier et la prévention du déboisement et de la dégradation des forêts.

La technologie 1: Reboisement

Les techniques et les points importants

Les techniques courantes de reboisement comprennent aussi bien des méthodes naturelles qu'artificielles, qui se résument comme suit :

- **Les méthodes de régénération naturelle** comprennent le drageonnement, la germination des souches ou l'ensemencement naturel.
- **Les méthodes de régénération artificielle** comprennent l'ensemencement aérien et au sol, la plantation mécanique et la plantation manuelle .

Les points importants à considérer

- Un volet important du reboisement est **la sélection d'une espèce d'arbre appropriée**, car les plantations en monoculture destinées à maximiser l'élimination du carbone pourraient menacer la biodiversité et rester encore plus vulnérables que les forêts naturelles.
- Un autre aspect important à prendre en considération lors **de la planification est l'existence de communautés** autochtones dans les zones où des programmes de reboisement seront mis en œuvre afin de faire progresser les connaissances locales et la biodiversité.

La technologie 2: Agroforesterie

Perspectives de conception pour l'agroforesterie

Les composantes communes de l'agroforesterie sont les arbres ou autres plantes ligneuses vivaces, les cultures ou le fourrage, et les animaux. Selon la combinaison retenue de ces composantes, trois systèmes des plus courants peuvent être répertoriés :

- **Systèmes agro sylvicoles** : combinaison de cultures et d'arbres



- **Systèmes sylvopastoraux** : combinaison d'arbres, de pâturages et d'animaux



- **Systèmes agrosylvopastoraux** : combinaison d'arbres, de cultures, de pâturages et d'animaux



Perspective de conception	Description
Base structurelle	Ce système accorde une attention particulière à l'espace et au temps où l'agroforesterie est pratiquée. Par exemple, l'introduction de nouvelles espèces ligneuses dans différentes niches (différentes parties des exploitations et du paysage agricole) peut accroître la diversité, la durabilité et la productivité.
Base fonctionnelle	Cela fait référence au rôle ou à l'utilisation des composantes de l'arbre, telles que le bois, les fruits, le fourrage et les médicaments. En règle générale, l'inclusion d'arbres augmente le nombre de produits générés par le système agroforestier, qui agit alors comme un filet de sécurité pour les agriculteurs. D'autres fonctions ou avantages peuvent également être importants, tels que l'utilisation des arbres comme brise-vent et mesures de prévention de l'érosion des sols.
Base socioéconomique	Il s'agit de l'objectif du système par rapport aux moyens de subsistance des humains, généralement décomposé en systèmes de production vivrier, commercial et/ou intermédiaire. L'agroforesterie peut être encouragée pour répondre à des objectifs sociaux spécifiques tels que la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.
Base écologique	Il s'agit de l'adéquation du système agroforestier avec un environnement donné. Ainsi, il existe différents types d'agroforesterie pour les milieux tropicaux, tempérés et arides qui tiennent compte des conditions environnementales, écologiques et biologiques de chaque zone.

La technologie 2: Agroforesterie

Techniques de gestion de l'agroforesterie

Techniques de gestion	Description
Diversification des cultures	La diversification est l'un des aspects les plus importants de l'agroforesterie. Elle offre plusieurs avantages différents induisant, mais sans s'y limiter, une gamme plus large de produits alimentaires qui conduit à des productions plus stables, une meilleure nutrition, une couverture des risques face au changement climatique (c'est-à-dire la sécheresse et les inondations, etc.) et une réduction des attaques de ravageurs.
Interactions arbres-cultures	Les interactions entre les arbres et les cultures, qui sont un avantage unique que procure l'agroforesterie, sont un aspect essentiel à prendre en considération lors de la conception d'un système agroforestier et d'un plan de plantation. Les principes fondamentaux incluent : <ul style="list-style-type: none">▪ augmenter la valeur globale du système▪ maximiser la complémentarité▪ diminuer ou éliminer la concurrence entre les arbres et les cultures▪ limiter autant que possible le déplacement des cultures, grâce à une gestion appropriée des arbres.
Choix des arbres et modalités de plantation	Le choix et la plantation d'arbres, y compris les espèces, l'emplacement ou la disposition des arbres et le nombre total d'arbres, sont importants pour maximiser les avantages écologiques de ces derniers tout en réduisant la concurrence potentielle avec d'autres composantes de la zone telles que les cultures.
Utiliser des plantes/cultures vivaces	L'utilisation de plantes vivaces est moins coûteuse sur le plan des intrants (par exemple, temps, semences, engrais et terre) que celle de plantes annuelles. Un système agroforestier bien géré avec des plantes/cultures pérennes pourra devenir autosuffisant et limiter le travail connexe des agriculteurs.
Bandes suivant des courbes de niveau	Les bandes en courbes de niveau sont un moyen efficace de prévenir l'érosion du sol sur les terrains en pente. Dans la pratique de l'agroforesterie, il est rentable d'aménager des bandes en courbes de niveau avec des arbres, des herbes et/ou d'autres plantes.
Conservation des sols et de l'eau	L'agroforesterie peut réduire l'érosion des sols causée par le vent et l'eau et empêcher le ruissellement des sédiments et des polluants éventuels vers les rivières, tout en conservant les nutriments tels que les engrais dans le sol. Les systèmes agroforestiers ralentissent le ruissellement de l'eau et améliorent l'infiltration, stabilisent le sol et réduisent l'érosion des berges.
Gestion de la fertilité des sols	Les systèmes agroforestiers peuvent améliorer la fertilité des sols. Les légumineuses plantées en jachère ou intercalées avec des cultures peuvent stocker des quantités importantes d'azote dans leurs feuilles et leurs racines, qui sont ensuite mises à la disposition des cultures. L'incorporation de feuilles dans le sol peut décupler les rendements des cultures.

La technologie 3: Surveillance des forêts

Les différentes approches du surveillance des forêts



- 1) Surveillance descendante :** les données satellitaires sont principalement utilisées.
- 2) Surveillance ascendant :** les données de suivi par les personnes sur le terrain constituent la principale source de suivi.
- 3) Surveillance intégrée :** combinaison de diverses méthodes de collecte de données (par exemple, données satellitaires, surveillance au sol, dispositifs de surveillance aérienne tels que des drones)
- 4) Surveillance interactive :** combine de manière interactive les données satellites, les données collectées par les personnes, les données de vérification vrai/faux par les personnes via le réseau social.

Application mobile de surveillance des forêts Forest Watcher

L'application mobile Forest Watcher rend les systèmes dynamiques de suivi et d'alerte forestiers en ligne de Global Forest Watch disponibles hors ligne et sur le terrain. Suivez les Centres d'intérêt, affichez des alertes de déforestation et de feux de forêts, rendez-vous à un emplacement pour enquêter et collectez des informations sur ce que vous trouvez, peu importe la connectivité.



ou télécharger .apk (v2.2.2)

Forest Watcher est une application mobile complète. Toutefois, la version de bureau offre beaucoup plus de fonctionnalités, notamment l'affichage et la collecte de rapports, la création et l'affectation de Centres d'intérêt et la mise en ligne de vos propres données contextuelles.

ACCÉDEZ À L'APPLICATION DE BUREAU

En savoir plus sur Forest Watcher et découvrez comment l'utiliser.



Plusieurs outils mobiles sont disponibles :

[Forest Watcher](#)

[Survey 123](#)

[GEO-wiki picture](#)

[Open Foris Collect](#)

[CyberTracke](#)

[Sapelli](#)

[AFIS](#)

Source: Bank Information Center "[Application of Forest Monitoring Tools for development projects](#)," [Forest Watcher](#)

La technologie 3: Surveillance des forêts

Technologies de télédétection pour les systèmes de surveillance des forêts

Technologie de télédétection	Description
Imagerie optique haute résolution	L'imagerie satellitaire, aérienne ou au sol est une technique largement disponible pour la surveillance des forêts. Cependant, cette technologie ne peut à elle seule fournir une information adéquate, car les forêts de la RDC sont fréquemment couvertes de nuages et il est parfois difficile de relever suffisamment de données d'imagerie.
Laser	La technologie utilise des lasers à impulsions courtes pour mesurer une étendue sans ambiguïté. L'application du laser est connue sous le nom de satellitométrie laser (SLR).
LIDAR (détection et télémétrie par ondes lumineuses)	La technologie mesure les distances entre une cible et le capteur par des impulsions laser. Elle peut générer des informations précises et tridimensionnelles sur la forme et les caractéristiques de la surface d'un objet. Toutefois, cette technologie est compromise dans des conditions pluvieuses ou brumeuses, car celles-ci empêchent de mesurer la lumière avec précision.
Technologie de détection et de télémétrie par radioélectricité	Il s'agit d'un capteur actif qui envoie et reçoit des impulsions électromagnétiques permettant de détecter des structures de différentes tailles en fonction de sa fréquence (c'est-à-dire de sa longueur d'onde). Elle n'est pas compromise par les conditions météorologiques comme la LIDAR. Les méthodes telles que le radar à synthèse d'ouverture (SAR) et le radar à synthèse d'ouverture en bande L à réseau phasé (PALSAR) sont bien connues.
Système de surveillance acoustique	Cette technologie utilise l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique pour analyser les données sonores recueillies au moyen de capteurs acoustiques installés dans les forêts. Elle vise à identifier les bruits irréguliers dans les forêts, tels que les bruits d'animaux que ceux-ci produisent lorsque l'activité humaine les dérange. Les alertes (par exemple, courriels ou SMS) seront émises lorsque la technologie détectera une irrégularité sonore, et le système permettra de détecter et d'intervenir à un stade précoce des activités de dégradation telles que l'exploitation forestière illégale ou informelle. Cette technologie n'est cependant pas encore largement utilisée.

Aperçu des obstacles

Obstacles dans le secteur forestier

Type d'obstacle	Description sommaire
Politique	Aucun
Réglementaire	Régimes forestiers complexes, planification et application limitées
Institutionnel	Capacité d'intégration des technologies limitées, coordination institutionnelle entre les différents secteurs limitée
Technique	Aucun
Financier	Insuffisance de ressources financières, coûts d'investissement initiaux élevés
Géographique	Accès limité aux zones de déboisement sensibles Absence d'une planification spatiale adéquate
Commercial	Participation durable du secteur privé limitée
Informationnel	Faible niveau de connaissances et d'informations sur la gestion durable des forêts
Comportemental	Pratiques locales (c.-à-d. forte utilisation du bois de feu et du charbon de bois, agriculture sur brûlis, exploitation forestière informelle, extraction de ces ressources comme moyens de subsistance, feu de brousse)

Plan d'action 1

Objectifs

Diffusion des technologies de reboisement

Activité 1 Décider d'une zone cible, examiner le régime forestier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes

Activité 2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales

Activité 3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi

Activité 4 Renforcer les capacités des communautés locales

Activité 5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet

Plan d'action 1

Objectifs

Diffusion des technologies de reboisement

Activité 1 Décider d'une zone cible, examiner le régime forestier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes

- Sélectionner une zone cible pour un projet expérimental de reboisement, en se fondant sur les conditions forestières, la sécurité forestière, d'autres projets similaires poursuivis par d'autres acteurs et les objectifs nationaux de la RDC concernant le reboisement.
- Examiner le contexte des législations ou des politiques qui domine la zone cible.
- Mener des consultations avec les parties prenantes afin de s'assurer que leurs besoins, priorités et perspectives sont pris en compte dans la conception des projets.

Activité 2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales

- Faire une cartographie participative afin de garantir les droits et la propriété de la communauté sur la zone expérimentale et d'éviter les conflits d'utilisation des terres avec d'autres communautés ou parties prenantes
- Il s'agit d'un processus visant à rendre visible la relation entre la terre et les communautés locales en utilisant des outils de cartographie communément compris et reconnus
- La pré-évaluation des conditions locales, telles que les conditions pédologiques (conditions physiques telles que les érosions et les conditions biologiques telles que le pH), les précipitations, la variété des arbres, la végétation, l'emplacement des sources d'eau, les conditions climatiques et la topographie, seront des données de base pour le reboisement, et elle peut être associée à une cartographie participative.

Plan d'action 1

Objectifs

Diffusion des technologies de reboisement

Activité 3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi

- Viser à créer un mécanisme de reboisement réalisable et durable. La première étape consiste à créer un plan de projet détaillé comprenant les zones de reboisement, les objectifs de reboisement, les variétés et le nombre d'arbres à planter.
- Viser à établir un mécanisme communautaire qui aidera les communautés à poursuivre les actions liées au reboisement de manière autonome. Les méthodes spécifiques comprennent, mais sans s'y limiter, la création d'un groupe de surveillance chargé de mener les activités d'entretien/surveillance et d'élaborer un calendrier de surveillance/maintenance (mensuel, trimestriel, semestriel et/ou annuel).

Activité 4 Renforcer les capacités des communautés locales

Renforcer les capacités des communautés locales et des populations autochtones sur des sujets tels que:

- les connaissances sur les espèces d'arbres,
- l'interrelation entre les types de sol et les arbres,
- la topographie et l'utilisation des terres,
- l'examen des conditions pédologiques,
- la sélection des espèces d'arbres et le choix du moment de la plantation,
- les techniques d'entretien des semis, y compris leur protection contre les animaux et/ou des incendies de forêt,
- les techniques de plantation et d'entretien telles que la permaculture,
- l'agroforesterie,
- les méthodes d'égagement et les techniques de surveillance,
- etc..

Plan d'action 1

Objectifs

Diffusion des technologies de reboisement

Activité 5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet

- Le projet est mis en œuvre.
- Compte tenu du caractère unique du reboisement qui nécessite une mise en œuvre et un suivi à long terme, les évaluations de projets seront soit périodiques, soit provisoires, et non finales.

Plan d'action 2

Objectifs

Diffusion de l'agroforesterie

Activité 1 Décider d'une zone cible, examiner le régime forestier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes

Activité 2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales

Activité 3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi

Activité 4 Renforcer les capacités des communautés locales

Activité 5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet

Plan d'action 2

Objectifs

Diffusion de l'agroforesterie

Activité 1 Décider d'une zone cible, examiner le régime forestier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes

- Sélectionner une zone cible pour un projet expérimental d'agroforesterie, en fonction des conditions forestières et, plus important encore, des objectifs nationaux de la RDC concernant le secteur forestier.
- Examiner le contexte des législations ou des politiques qui domine la zone cible.
- Mener des consultations avec les parties prenantes pour s'assurer que leurs besoins et avis seront pris en compte dans la conception du projet.

Activité 2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales

- Comme le projet de reboisement, le projet expérimental d'agroforesterie a besoin d'un environnement de projet sécurisé. Par conséquent, il est recommandé de recourir à la cartographie participative pour visualiser les limites de la communauté et assurer le respect des droits et la propriété de cette dernière sur la zone expérimentale ainsi que pour éviter les conflits d'utilisation des terres avec d'autres communautés ou parties prenantes.
- L'examen des conditions locales, telles que les conditions pédologiques, les précipitations, la végétation, l'emplacement des sources d'eau, les conditions climatiques et la topographie, fournira des informations de base pour la conception d'un projet d'agroforesterie.

Plan d'action 2

Objectifs

Diffusion de l'agroforesterie

Activité 3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi

- Viser à créer un mécanisme visant à rendre le projet expérimental réalisable et durable.
- Établir un plan de projet détaillé comprenant les zones d'agroforesterie, les objectifs de l'agroforesterie (par exemple, la prévention de l'érosion continue des sols et/ou l'amélioration de la productivité des fruits, etc.), les variétés d'arbres et de cultures à planter et le calendrier de rotation des cultures.
- Établir un mécanisme communautaire qui aidera les communautés à poursuivre l'agroforesterie de manière autonome.

Activité 4 Renforcer les capacités des communautés locales

- Il est prévu de renforcer les capacités des communautés locales qui mettront en œuvre l'agroforesterie. Le renforcement des capacités couvrira des sujets tels que les connaissances de base sur l'agroforesterie, l'interrelation entre les arbres et les cultures, la diversification, la rotation des cultures et les engrais organiques.
- Identifier et proposer des activités alternative génératrices de revenus

Plan d'action 2

Objectifs

Diffusion de l'agroforesterie

Activité 5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet

- Dans le cadre de cette activité, le projet ainsi que le mécanisme d'entretien/suivi seront lancés. Le suivi est particulièrement utile pour détecter les défis qui se posent lors de la mise en œuvre et prendre des mesures correctives pour les relever.
- Par exemple, certains des indices sont suggérés, tels que la quantité de production agricole, le rendement des variétés de cultures, le nombre de points d'érosion du sol et les conditions pédologiques. L'évaluation peut également être étendue à des indices tels que la séquestration du carbone et les émissions de GES, lorsque cela est possible.

Plan d'action 3

Objectifs

Diffusion du système de surveillance des forêts

Activité 1 Revoir les dispositifs institutionnels en place et les technologies existantes pour les systèmes de surveillance des forêts

Activité 2 Décider d'une portée et élaborer un plan de mise en œuvre

Activité 3 Renforcer les capacités de surveillance des agents nationaux/locaux

Activité 4 Mettre à contribution le dispositif institutionnel

Plan d'action 3

Objectifs

Diffusion du système de surveillance des forêts

Activité 1 Revoir les dispositifs institutionnels en place et les technologies existantes pour les systèmes de surveillance des forêts

- En RDC, plusieurs projets visant à mettre en place des systèmes de surveillance des forêts ont été réalisés, aussi cette activité vise-t-elle à examiner la situation actuelle des technologies de surveillance et à déceler les lacunes et les besoins à combler.

Activité 2 Décider d'une portée et élaborer un plan de mise en œuvre

- Préciser le périmètre à prendre en compte et d'établir un plan de mise en œuvre durable. La portée peut être chiffrée (par exemple, le nombre d'agents à former), spatiale (par exemple, les régions à cibler pour la surveillance), temporelle (par exemple, la durée du projet), technique (par exemple, une technique de surveillance particulière à utiliser) ou instrumentale (par exemple, un logiciel à mettre en place).
- Il est important d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comblera les lacunes et les besoins décelés dans le cadre de l'activité 3.1 dans les limites de la portée décidée.

Plan d'action 3

Objectifs

Diffusion du système de surveillance des forêts

Activité 3 Renforcer les capacités de surveillance des agents nationaux/locaux

- Comme la surveillance des forêts nécessitera diverses capacités techniques couvrant notamment la collecte, l'analyse et la gestion des données. Selon les lacunes décelées et les caractéristiques des techniques à mettre en œuvre, le contenu des efforts de renforcement des capacités et les agents cibles peuvent varier.

Activité 4 Mettre à contribution le dispositif institutionnel

- Cette activité se concentrera sur les aspects institutionnels du système de surveillance des forêts, aussi s'attachera-t-elle à clarifier les responsabilités et les attributions de chaque institution publique ou agent qui interviendra dans le système de surveillance. Elle visera également à mettre en place un processus systématique d'établissement de rapports à l'intérieur et/ou à l'extérieur d'une institution de surveillance afin de s'assurer que les informations générées par le système de surveillance seront utilisées à bon escient et en temps opportun.

Calendrier de mise en œuvre

Plan d'action	Activité	2023				2024				2025				""	2030
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4		
Diffusion des technologies de reboisement	Décider d'une zone cible, examiner le régime foncier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes														
	Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales														
	Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi														
	Renforcer les capacités des communautés locales														
	Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet														
Diffusion de l'agroforesterie	Décider d'une zone cible, examiner le régime foncier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes														
	Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales														
	Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi														
	Renforcer les capacités des communautés locales														
	Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet														
Diffusion du système de surveillance des forêts	Revoir les dispositifs institutionnels en place et les technologies existantes pour les systèmes de surveillance des forêts														
	Décider d'une portée et élaborer un plan de mise en œuvre														
	Renforcer les capacités de surveillance des agents nationaux/locaux														
	Mettre à contribution le dispositif institutionnel														

Possibilités de financement et Évaluation de l'impact du changement climatique



L'approche de financement visera à attirer des financements climatiques internationaux pour la mise en œuvre de projets de grande envergure sous forme de subventions ainsi qu'à stimuler la demande communautaire de technologies et à déclencher des investissements du secteur privé dans des technologies plus importantes en créant un environnement propice à l'introduction des nouvelles technologies.



Dans le cadre de cette approche, la RDC et les partenaires internationaux fourniront principalement des financements directs liés à l'assistance technique et à la mise en œuvre des projets sur le terrain.

Subventions

- Une assistance technique au secteur public,
- Un soutien aux activités de sensibilisation, à la cartographie communautaire et à l'élaboration de projets expérimentaux,

Plan d'action 1 : Diffusion des technologies de reboisement

- ✓ Étendre les zones forestières et améliorer la biodiversité
- ✓ Développer la séquestration du carbone forestier

Plan d'action 2 : Diffusion de l'agroforesterie

- ✓ Promouvoir des pratiques agricoles durables face au changement climatique
- ✓ Améliorer la productivité des agriculteurs

Plan d'action 3 : Diffusion du système de surveillance des forêts

- ✓ Les forêts seront correctement surveillées et protégées
- ✓ Empêcher les développements illégaux

Séance 2 : Intégration de la dimension de genre dans le PAT

Qu'est-ce que l'intégration de la dimension de genre et pourquoi est-elle importante?

Context

- En RDC, les femmes, qui sont chargées de nourrir les ménages, sont étroitement liées aux forêts, c'est pourquoi elles ont des connaissances étendues et traditionnelles sur les forêts et ses écosystèmes. Elles récoltent les produits forestiers pour l'alimentation (noix, fruits etc.), des médicaments, l'eau et le bois de chauffage.
- Les femmes et les hommes peuvent avoir des rôles et des responsabilités différents dans la communauté. Cela signifie qu'ils ont une expérience et des besoins différents dans la mise en œuvre des technologies.

Purpose

- L'intégration de la dimension de genre consiste à appliquer une perspective de genre tout au long de la mise en œuvre des plans d'action technologiques. Il doit être accompagné d'objectifs clairement formulés en matière d'égalité des sexes, d'activités et de ressources qui abordent les questions sexospécifiques et d'un suivi/évaluation approprié.

Reason

- En général, les femmes et les membres d'autres groupes marginalisés sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique.
- Les femmes et les membres d'autres groupes marginalisés ont tendance à avoir un accès limité à diverses ressources et opportunités (c'est-à-dire : soutien financier, opportunités économiques, renforcement des capacités, propriété, etc.).

Préparation pour mise en œuvre

Identifier et comprendre les lacunes et les besoins liés à l'aspect sexospécifique

Aire	Exemple
Social	<ul style="list-style-type: none">• Les femmes et les hommes jouent-ils des rôles différents dans la société et dans le secteur ? Quels sont-ils?• Pourcentage/nombre de travailleuses dans le secteur
Politique	<ul style="list-style-type: none">• Existe-t-il une politique ou une réglementation spécifiquement pour les femmes ou les hommes?
Institutionnel	<ul style="list-style-type: none">• Dans quelle mesure les femmes sont-elles représentées de manière égale dans le processus de prise de décision ?
Technique	<ul style="list-style-type: none">• Les technologies à mettre en œuvre sont-elles faciles à comprendre et à déployer pour les femmes et les hommes?
Financier	<ul style="list-style-type: none">• Existe-t-il des difficultés pour les femmes/ménages dirigés par une femme dans l'accès à un soutien financier?
Commercial	<ul style="list-style-type: none">• Combien de femmes entrepreneures ou d'entreprises appartenant à des femmes existent dans l'industrie potentielle des vendeurs de technologie?
Informationnel	<ul style="list-style-type: none">• Quel genre de médium est dominant chez les femmes et les hommes? Y a-t-il une différence?
Comportemental	<ul style="list-style-type: none">• Y a-t-il des valeurs ou des normes qui affectent le comportement et les opportunités au sein du secteur?

Exemple d'activités d'intégration de la sexospécifique dans la mise en œuvre du PAT

Leadership	✓ Veiller à ce que les femmes occupent des postes de direction et de prise de décision et/ou renforcent leurs capacités si elles ne sont pas en mesure de le faire
Capacité	✓ Renforcer les capacités des femmes qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les technologies
Accès	✓ Assurer l'accès des femmes à diverses mesures pour la mise en œuvre de la technologie (ex. Assurer la participation des femmes à différentes activités, établir un programme de soutien financier pour les femmes)
Conseils	✓ Fournir les informations et les conseils nécessaires aux femmes pour les encourager à rejoindre la mise en œuvre du PAT
Modèles de rôle	✓ Mettre en évidence les réussites, les cas modèles et les histoires de femmes ou de femmes leaders dans la mise en œuvre de chaque technologie
Embauche	✓ Embaucher et nommer des femmes aux postes ou rôles disponibles
Intégration	✓ Intégrer le genre dans toutes les activités et tous les supports de communication

Suivi et évaluation

Exemple d'indicateurs de suivi et d'évaluation ciblés sur le genre

Sortie

- ✓ Pourcentage/nombre de femmes dans les activités de renforcement des capacités.
- ✓ Nombre d'événements/activités organisés pour les parties prenantes féminines.
- ✓ Pourcentage des ressources financières allouées aux femmes.
- ✓ Nombre de politiques sensibles au genre, réglementations élaborées.

Résultat

- ✓ Pourcentage/nombre de femmes ou de ménages dirigés par une femme qui ont accès à des produits financiers (i.e.: petits prêts).
- ✓ Augmentation en pourcentage des femmes dans les activités de prise de décision.
- ✓ Pourcentage/nombre de femmes et de ménages dirigés par une femme qui ont augmenté leurs revenus.
- ✓ Pourcentage/nombre de ménages dirigés par une femme soutenus.

Séance 3 : Introduction de cas d'utilisation des technologies priorisés

Cas d'utilisation 1 : Reboisement

Projet de reboisement dans la Province du Bandundu

Pays/Région	La Province de Bandundu en RDC
Partenaires/Fonds	<ul style="list-style-type: none">• WWF-RDC• Ntombokolo (ONG)• Centre d'Initiative et d'Appui Participatif à l'Agriculture Familiale et l'Environnement Durable (CIAPAFED, ONG)
Description	<ul style="list-style-type: none">• Les 65 représentants, dont 13 femmes, de 5 communautés (Tshumbiri, Ndua, Lewo, Embirima et Mpelu) ont participé au projet de reboisement.• Première étape : Renforcement des capacités et ensemencement<ol style="list-style-type: none">1. Les représentants ont appris et se forment pour :<ul style="list-style-type: none">• Évaluation des sites de pépinière potentiels• Caractéristiques des différentes espèces d'arbres• Ensachage, récolte des semences et arrosage2. Deuxième étape : Allaitement :<ul style="list-style-type: none">• suivi de la mortalité des semis• désherbage des pépinières3. Dernière étape : Planter des arbres dans des forêts dégradées• Les villageois participant à ce projet de reboisement reçoivent une compensation financière pour les arbres qu'ils ont plantés, et continueront à recevoir un paiement si les pépinières restent avec succès.
Plus d'informations	<ul style="list-style-type: none">• WWF "Communities in Democratic Republic of Congo plant 60,000 trees in support of reforestation efforts"

Cas d'utilisation 1 : Reboisement

Projet de reboisement dans la Province du Bandundu



Source: WWF [“Communities in Democratic Republic of Congo plant 60,000 trees in support of reforestation efforts”](#)

Cas d'utilisation 2 : Agroforesterie

Projet de gestion améliorée des paysages forestiers en RDC

Pays/Région	Ouest de la RDC, y compris dans la province du Mai Ndombe
Partenaires/Fonds	<ul style="list-style-type: none">• Banque mondiale• Une Cellule d'Exécution du Projet (CEP) sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MESD)• CAFI (Initiative pour la forêt de l'Afrique Central)• FEM (Fonds pour l'environnement mondial/GEF)
Description	<ul style="list-style-type: none">• La période du projet : juin 2014 - mai 2024• Coût total du projet : USD 70,36 millions• Le projet comporte quatre volets principaux :<ol style="list-style-type: none">1. Sous-projet intégré REDD+ dans le District du Plateau2. Facilitation des activités du secteur privé pour réduire les émissions de bois de chauffage3. Promouvoir les systèmes d'agroforesterie à petite échelle pour réduire les émissions liées à l'utilisation des terres4. Gestion du projet et leçons apprises.

Source: Guigon, Pierre. [Disclosable Restructuring Paper - DRC Improved Forested Landscape Management Project - P128887 \(English\)](#). Washington, D.C. : World Bank Group.

Cas d'utilisation 2 : Agroforesterie

Projet de gestion améliorée des paysages forestiers en RDC

Pays/Région	Ouest de la RDC, y compris dans la province du Mai Ndombe
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Estimation de la réduction des émissions de GES : 5,92 millions de tCO₂eq• 480 Comités Locaux de Développement (CLD) créés ou redynamisés• 404 Plans de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) validés.• 4 Conseils de Gestion Agricole et Rurale (CARG) et 15 Conseils Territoriaux de Gestion Agricole et Rurale (CART) redynamisés• Plus de 4 000 ha de plantations implantées (acacia, palmier à huile et vivaces)• 9 593 agriculteurs (dont 3 203 femmes et 206 autochtones) en bénéficient directement• 86 625 foyers distribués pour réduire les émissions de GES des combustibles bois
Point à noter	<ul style="list-style-type: none">• Le projet comporte des mesures de surveillance et de sauvegarde. L'une des mesures de sauvegarde consiste à établir les points de contact pour soumettre les réclamations liées à ce projet. Tout le monde peut soumettre ses réclamations en ligne ou aux points de contact.• Les Comités Locaux de Développement et/ou les Conseils de Gestion Agricole et Rurale prend les soumissions de griefs comme l'un des points focaux.
Plus d'informations	<ul style="list-style-type: none">• World Bank "Projet de gestion améliorée des paysages forestiers en RDC"

Source: Guigon, Pierre. [Disclosable Restructuring Paper - DRC Improved Forested Landscape Management Project - P128887 \(English\)](#). Washington, D.C. : World Bank Group.

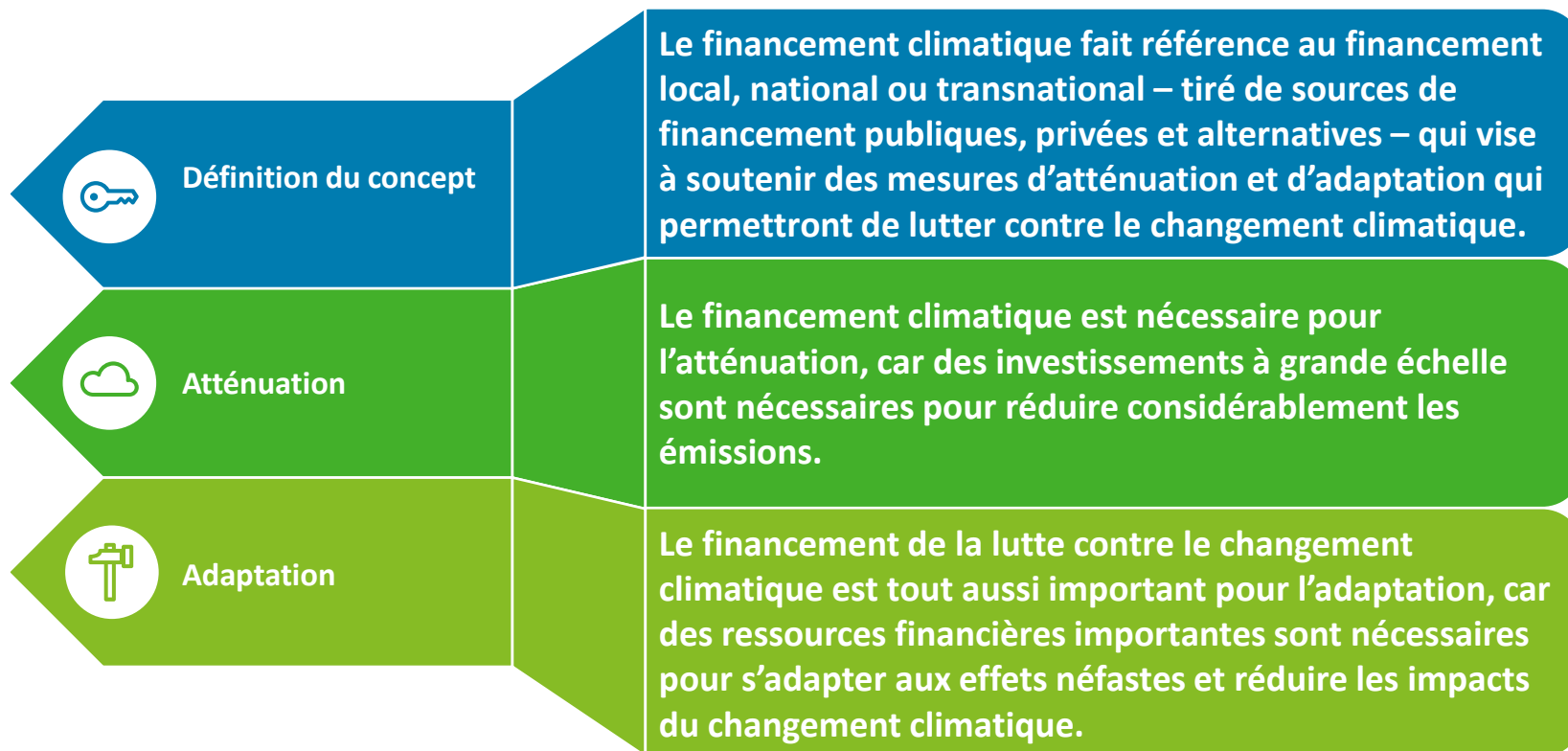
Cas d'utilisation 3 : Surveillance des forêts

Surveillance par satellite pour la gestion forestière (SMFM)

Pays/Région	Mozambique, Zambie
Partenaires/Fonds	<ul style="list-style-type: none">Banque mondiale
Description	<ul style="list-style-type: none">Le projet SMFM vise à développer des méthodes satellitaires pour surveiller annuellement les changements de la biomasse dans les forêts sèchesQuatre outils de suivi sont développés pour une meilleure politique et pratique :<ol style="list-style-type: none">Processus semi-automatisé pour la couverture/l'utilisation du solEstimation annuelle de la biomasse aérienneCartographier les facteurs de dégradation et de déforestation.Une application d'intervention rapide pour alerter sur les perturbations forestières et la dégradation des forêts en temps quasi réel (tous les 5 jours)
Exemple d'impact	<ul style="list-style-type: none">Le projet soutient la recherche pour se développer ;<ul style="list-style-type: none">Nouvelles méthodes de surveillanceCode gratuit et open-source pour les outils de surveillanceLe projet constate que l'investissement dans le développement de nouveaux outils est plus efficace et approprié lorsque les outils actuels ne correspondent pas aux besoins actuels.
Plus d'informations	<ul style="list-style-type: none">Bank Information Center "Application of Forest Monitoring Tools for development projects"

Séance 4 : Introduction du financement climatique et les opportunités de développement des projets

Définition du financement climatique



La finance jouera un rôle essentiel dans la transition vers des économies résilientes et à faibles émissions de carbone

Définitions et vue d'ensemble

Qu'est-ce que le financement climatique et combien est nécessaire?

- Le financement climatique fait référence au financement local, national ou transnational – tiré de sources de financement publiques, privées et alternatives – qui vise à soutenir des mesures d'atténuation et d'adaptation qui permettront de lutter contre le changement climatique.



89 000 milliards USD dans les investissements dans les infrastructures dans les villes, les systèmes d'énergie et d'utilisation des sols et **4,1 billions USD** en investissements progressifs pour la transition à faible émission de carbone



Besoins d'investissement annuels moyens dans le système énergétique d'environ **2,4 billions USD** entre 2016 et 2035, représentant environ 2,5% du PIB mondial

X5

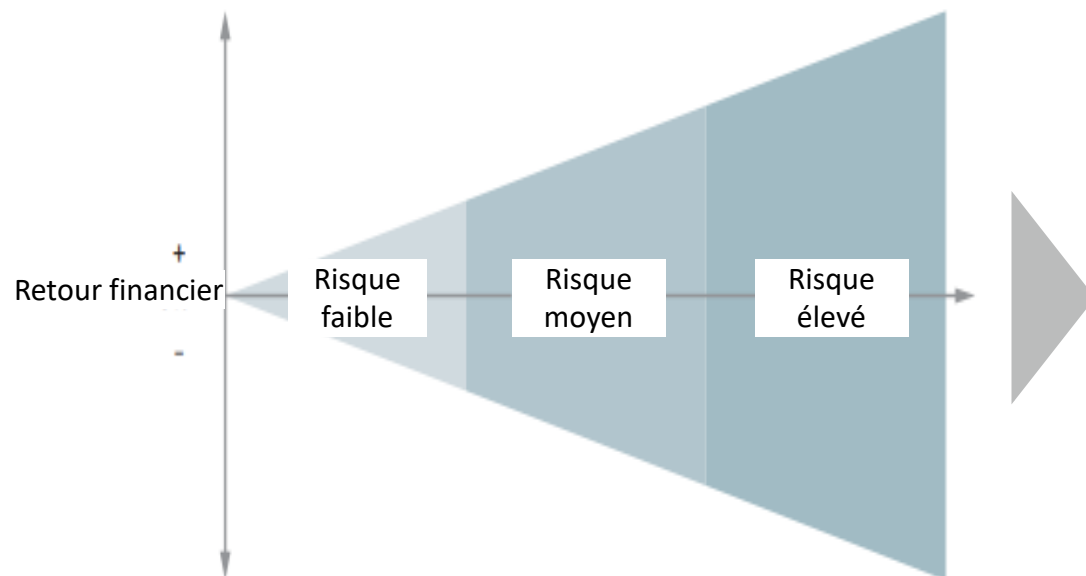
Augmentation des investissements dans les technologies énergétiques à faible émission de carbone et l'efficacité énergétique d'ici 2050

Importance de la finance dans les marchés émergents

- Les investissements à faible émission de carbone ont été déversés d'une région et d'un secteur à l'autre. Les risques liés à l'investissement dans certains sites et technologies sont souvent considérés comme trop élevés ou les rendements insuffisants.
- Les marchés émergents ont généré environ un quart du produit intérieur brut (PIB) mondial, mais n'ont attiré que 13 % des investissements à faible émission de carbone au cours de la dernière décennie.
- Les pays à faible revenu, où les risques d'investissement sont particulièrement élevés, n'ont enregistré que 0,1 % du total des investissements dans les énergies propres entre 2009 et 2018.

**En matière d'investissement, le risque et le rendement sont fortement corrélés.
L'augmentation des retours sur investissement potentiels va généralement de pair
avec un risque accru.**

La théorie qui sous-tend la détermination des rendements (ou des taux d'intérêt)



- Plus le risque est élevé, plus le rendement (ou la perte) pour l'investisseur est élevé.
- Pour le créancier, plus le risque est élevé, plus le coût du capital (et donc le coût du projet est élevé!)

Basique Produits financiers

Prêt (Dette)

Accord qui oblige le prêteur à mettre à la disposition de l'emprunteur une somme d'argent convenue pour une période convenue et en vertu duquel l'emprunteur est tenu de rembourser ce montant dans le délai convenu

Équité

Mise à disposition de capitaux à une entreprise, investis directement ou indirectement en contrepartie de la propriété totale ou partielle de cette entreprise et lorsque l'investisseur en actions peut assumer un certain contrôle de gestion de l'entreprise et peut partager les bénéfices de l'entreprise

Garantie

Engagement écrit d'assumer la responsabilité de tout ou partie de la dette ou de l'obligation d'un tiers ou de l'exécution réussie par ce tiers de ses obligations si un événement se produit qui déclenche une telle garantie, tel qu'un défaut de paiement

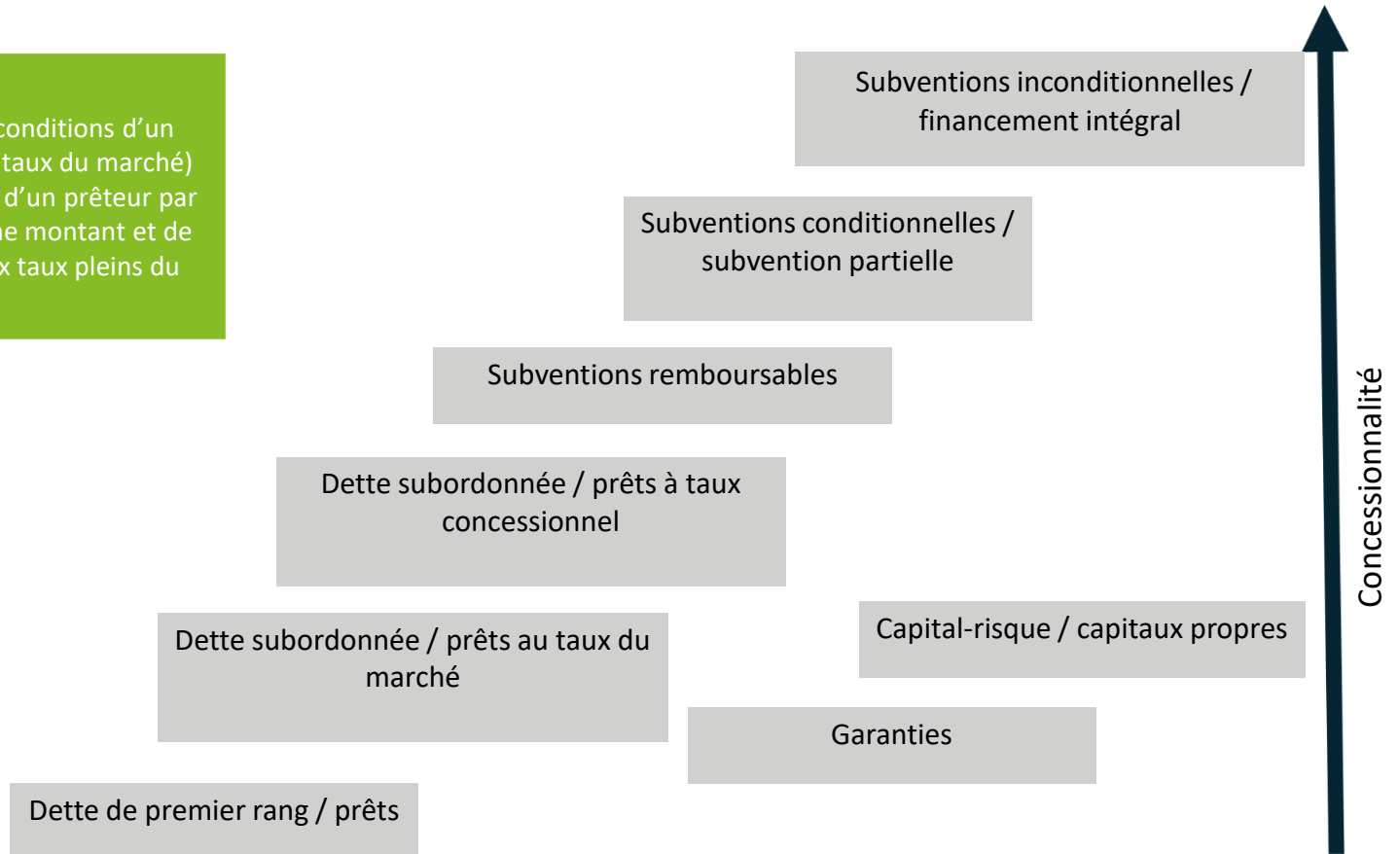
Quasi - Équité

Un type de financement qui se situe entre les capitaux propres et la dette, ayant un risque plus élevé que la dette de premier rang et un risque inférieur à celui des actions ordinaires.
Les investissements en quasi-actions peuvent être structurés sous forme de dette, généralement non garanties et subordonnées et en certains cas convertibles en actions ou en actions privilégiées

Concessionnalité et produits financiers

Concessionnalité:

Mesure dans laquelle les conditions d'un prêt souple (inférieur aux taux du marché) réduisent les rendements d'un prêteur par rapport à un prêt du même montant et de la même durée avancé aux taux pleins du marché.



Qui sont les principaux fournisseurs de financement climatique ?

Fonds climatiques internationaux/multilatéraux

Institution	Finance programme	Quantité	Description
CTCN	Programme d'intervention	USD 250K, 1 an	Les entités nationales désignées (EMI) dans les économies émergentes peuvent l'utiliser pour l'évaluation des technologies et l'élaboration de politiques, etc.
FVC	Facilité de préparation de projets (PPF)	USD 1,5 million /projet	Il s'agit d'un fonds pour la préparation d'une proposition de financement au FVC. Ceci est utilisé pour une étude de faisabilité et / ou une recherche environnementale, socio-économique et / ou de genre, etc.
	Empressement Programme	USD 1 million (Soutien à l'élaboration de politiques : USD 3 millions)	Autorités nationales désignées (AND) et les points focaux (PF) peuvent utiliser ce fonds pour préparer une proposition de financement au FVC, pour élaborer un plan national d'adaptation (PAN) et pour mettre en œuvre le renforcement des capacités des institutions concernées.
	Processus d'approbation simplifié (SAP)	USD 10 millions USD, plusieurs années	Le fonds est plus petit (moins de 10 millions USD) mais le processus de demande est simplifié
	Facilité pour le secteur privé (PSF)	Aucune limite	Ce fonds est utilisé pour mobiliser des financements privés. GCF fournit des prêts avec taux préférentiel, fonds propres, garantie, etc.

Qui sont les principaux fournisseurs de financement climatique ?

Fonds climatiques internationaux/multilatéraux

Institution	Finance programme	Quantité	Description
Fonds d'adaptation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Subventions de l'ensemble des programmes de préparation 2. Subventions pour la formulation de projets 3. Subventions d'assistance technique 4. Bourses d'apprentissage 5. Subventions de mise à l'échelle du projet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 150 000 USD 2. 50 000 USD 3. 25 000 USD 4. 150 000 USD 5. 100 000 USD 	Ils fournissent un soutien financier aux entités nationales de mise en œuvre (NIE) pour développer des projets
	Mécanisme d'innovation	Petit : 250 000 USD Grand: 5 millions USD	Ce fonds vise à accélérer le développement technologique et/ou l'innovation dans l'adaptation aux changements climatiques. Le mécanisme de subvention important sert à mettre à l'échelle une technologie éprouvée.
GEF (FEM)	Le GEF soutient les économies émergentes par l'intermédiaire du Fonds pour les pays les moins avancés (PMA) et du Fonds spécial pour les changements climatiques (FCSC). Le montant disponible peut être varié.		

Qui sont les acteurs du financement de l'action climatique ?

Intervenants du secteur public

Gouvernement national

- Les gouvernements nationaux se concentrent généralement sur l'établissement de politiques établissant un environnement propice au financement
- Dans certains cas, les gouvernements peuvent choisir de fournir un financement sous forme de subventions et d'allègements fiscaux, entre autres, soutenus par le budget public.
- Les subventions publiques peuvent rendre les projets investissables lorsque les coûts ou l'incertitude seraient autrement trop élevés

Banques de développement

- Les banques de développement sont généralement le bras financier des gouvernements nationaux.
- Ils financent des projets contribuant au développement et à d'autres priorités nationales.
- Dans certains cas, les banques de développement peuvent fournir des crédits au secteur privé, ainsi que des fonds propres et des garanties.

Institutions de financement du développement (IFD)

- Les institutions de financement du développement (IFD) sont des agences gouvernementales de développement ou les branches du secteur privé des banques multilatérales de développement (BMD).
- Les IFD s'efforcent de faire progresser le développement économique durable dans les économies émergentes en fournissant des fonds propres, des financements à long terme, l'atténuation des risques et d'autres outils qui stimulent l'investissement dans le développement.

Qui sont les acteurs du financement de l'action climatique ?

Intervenants du secteur privé

Banques commerciales et d'investissement

- Les banques commerciales et d'investissement jouent un rôle central au sein du système financier, agissant à la fois en tant que fournisseurs de capitaux et en tant qu'intermédiaires financiers.
- Les banques commerciales peuvent prêter directement à des projets ou à des entreprises. Leurs portefeuilles sont essentiellement leurs portefeuilles de prêts, ou les prêts en cours dus à la banque.
- Les banques d'investissement, qui peuvent faire partie de grandes institutions financières ou d'entités autonomes, agissent également en tant qu'intermédiaires entre les investisseurs et les sociétés ou les développeurs de projets en souscrivant des obligations ou des offres d'actions.

Gestionnaire d'actifs et propriétaire d'actifs

- Les gestionnaires d'actifs sont des intermédiaires qui gèrent les investissements d'autres organisations et particuliers. Il s'agit notamment de fonds de capital-risque, d'investissement d'impact et de capital-investissement.
- Ils peuvent aller de petites entreprises spécialisées (telles que celles axées uniquement sur l'énergie propre) à de grandes institutions qui gèrent des billions de dollars dans toutes les classes d'actifs et toutes les zones géographiques.

Financement direct

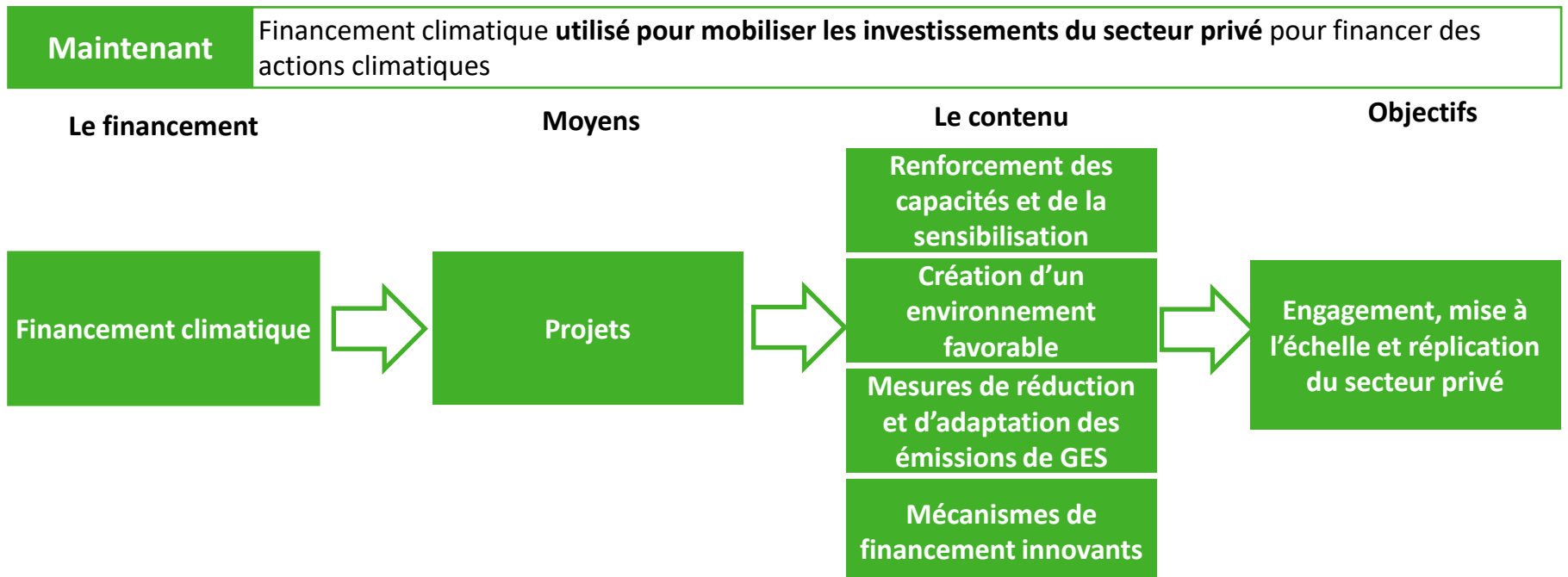
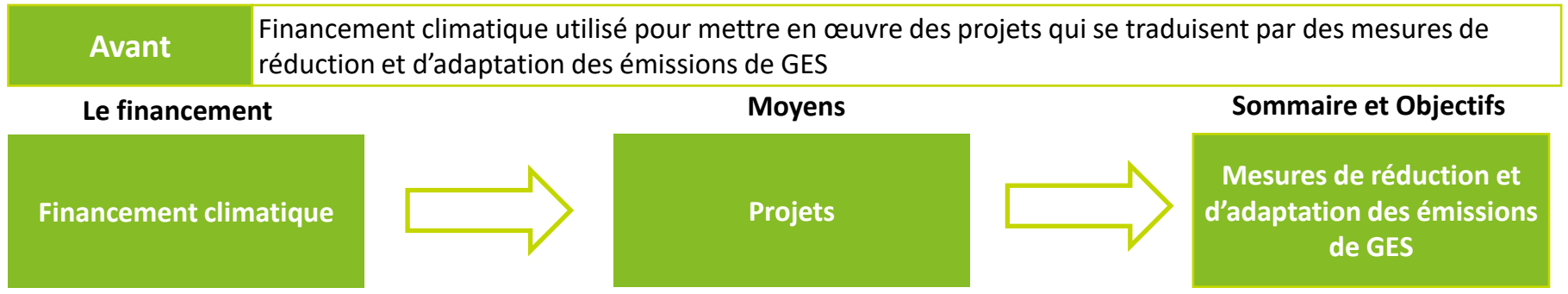
- D'autres institutions peuvent choisir de fournir du financement directement à leurs clients. Il s'agit notamment de modèles de financement d'actifs et de prêts basés sur des actifs.
- Les fournisseurs de SHS peuvent utiliser ce modèle pour fournir un financement à petite échelle à leurs clients.

Qui sont les principaux fournisseurs de financement climatique ?

Autres fonds internationaux, multilatéraux et bilatéraux

Banques multilatérales de développement (BMD)	<ul style="list-style-type: none">▪ Jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'un financement multilatéral de la lutte contre le changement climatique▪ Bon nombre d'entre eux ont intégré les considérations relatives au changement climatique dans leurs prêts et opérations de base.▪ La plupart des BMD administrent désormais également des initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique ayant une portée régionale ou thématique.
Fonds bilatéraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Facilité D'AMNA<ul style="list-style-type: none">▪ Initiative conjointe de l'Allemagne, du Royaume-Uni, du Danemark et de la CE▪ Soutient la mise en œuvre d'ambitieuses mesures d'atténuation appropriées au niveau national (AMNA)▪ GCCI – Global Climate Change Initiative (États-Unis)▪ GCPF – Fonds mondial de partenariat pour le climat (Allemagne, Royaume-Uni et Danemark)▪ ICF – Fonds international pour le climat (Royaume-Uni)
Autres canaux bilatéraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Japon – MOFA, JBIC, JICA▪ Allemagne – BMZ, GIZ, La KfW▪ Norvège – NORAD, NMFA▪ États-Unis - USAID

Tendance actuelle du financement climatique



Concepts importants dans le financement climatique

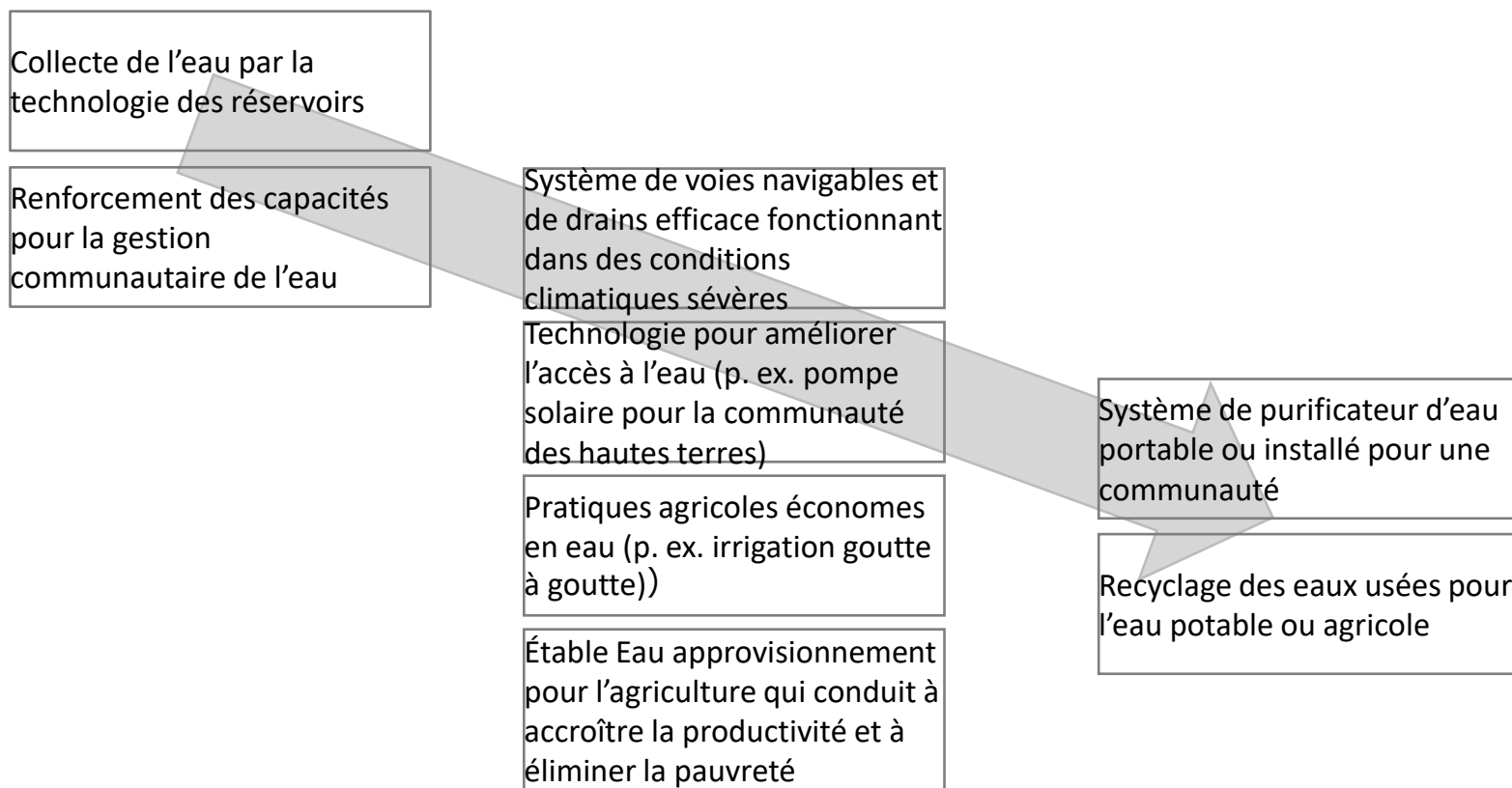
Concepts clés

Justification du climat	<ul style="list-style-type: none">▪ Base pour montrer qu'une intervention particulière va au-delà de l'impératif de développement d'un pays et démontre que l'investissement proposé est vraiment une intervention nécessaire en raison de la situation climatique changeante d'un pays.
Paradigme	<ul style="list-style-type: none">▪ Comment un projet peut-il/programmer catalyser l'impact au-delà d'un investissement ponctuel ?▪ Théorie du changement – comment un projet/programmes l'impact peut orienter la voie du développement vers un développement à faibles émissions et/ou résilient au changement climatique.
Durabilité	<ul style="list-style-type: none">▪ Comment un projet peut-il/programmer être soutenu après la fin du soutien ?▪ Durabilité à long terme et stratégie de sortie▪ L'engagement des parties prenantes est la clé de la durabilité
Additionnalité	<ul style="list-style-type: none">▪ Un projet se réalisera-t-il sans ressources de financement climatique ?▪ Démonstration que la configuration de référence, ou scénario de maintien comme d'habitude, est différente du scénario de projet.▪ Fournit l'assurance que les émissions de GES atteintes ne se seraient pas produites en l'absence de soutien financier climatique.

Il est important de réfléchir à la façon d'innover dans la chaîne de valeur du secteur

- Lors de l'accès à un grand fonds climatique comme le FVC, une vue d'ensemble tirant parti de l'ensemble de la chaîne de valeur et / ou améliorant la résilience climatique d'une communauté sera nécessaire.
- Une étape suggérée consiste à mettre en œuvre une partie du projet en utilisant un fonds plus petit avant d'accéder à un fonds de lager pour élargir le projet et / ou cibler les communautés.

Exemple de composantes de projet dans le domaine de l'eau et des secteurs connexes pour améliorer la résilience au changement climatique



Opportunité de financement climatique : FVC

Fonds vert pour le climat appuie des projets d'adaptation et d'atténuation du changement climatique

Aperçu



- La COP de Cancun, au Mexique (COP 16), décide de créer le FVC. Son opération d'investissement a débuté en 2015.
- Gcf est un véhicule de financement pour les pays en développement dans le cadre de l'architecture climatique mondiale, au service du Mécanisme financier de la CCNUCC et de l'Accord de Paris.



- Le FVC vise à atteindre un équilibre de 50:50 entre les allocations d'atténuation et d'adaptation dans son portefeuille
- Le FVC vise à faire en sorte qu'au moins 50 % du financement de l'adaptation aille à des pays particulièrement vulnérables, y compris les PMA, les PEID et les États africains.

**Domaine ciblé
pour l'atténuation
et l'adaptation**

Adaptation

- Santé, sécurité alimentaire et hydrique
- Moyens de subsistance des personnes et des communautés
- Infrastructure et environnement bâti
- Écosystèmes et services écosystémiques

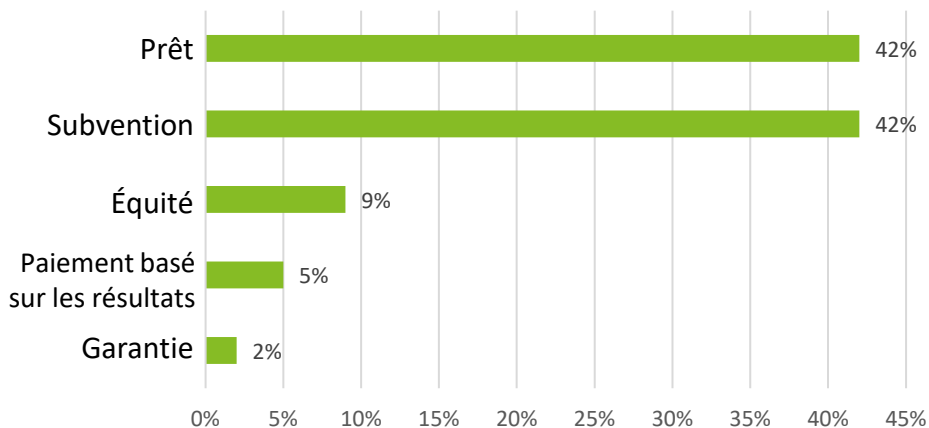
Atténuation

- Production et accès à l'énergie
- Transport
- Bâtiments, villes, industries et appareils électroménagers
- Forêts et utilisation des terres

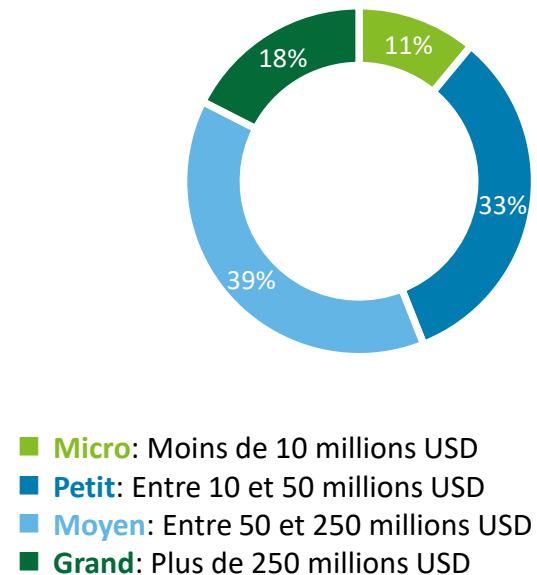
Les prêts et les subventions représentent chacun 40 % du financement du FVC. Environ 70 % des projets ont été attribués entre 10 et 250 millions de dollars UDS.

FVC fournit un prêt, une subvention, des capitaux propres, un résultat Basé paiement, garantie et combinaison de ceux-ci.

Percentage of financing schemes



Percentage of approved projects by funding size



Source : [GCF EN UN COUP D'OEIL Portefeuille de projets Page 2](#) (le 18 aout, 2022)
[Bibliothèque de données ouvertes du FVC](#) (idem que ci-dessus)
[Site Web du FVC](#) (idem comme ci-dessus)

Le FVC a 6 critères d'investissement. Un projet doit répondre à ces critères.

Critères d'investissement

01

Potentiel d'impact

- Atténuation : quelle quantité d'émissions sera-t-elle réduite ?
- Adaptation: combien de bénéficiaires sont sauvés des pertes (vies, actifs, moyens de subsistance, pertes environnementales et sociales) dues à l'impact des catastrophes climatiques extrêmes?

02

Potentiel de changement de paradigme

- Comment le projet peut-il catalyser l'impact au-delà d'un investissement ponctuel ?
- Théorie du changement

03

Développement durable

- En plus des impacts sur l'atténuation et l'adaptation, quels sont les avantages connexes en termes d'autonomisation économique, sociale, environnementale et de genre?
- Comment le projet contribue-t-il à la réalisation des ODD ?

04

Besoins des bénéficiaires

- Quels sont les besoins financiers, économiques, sociaux et institutionnels du pays et les obstacles à l'accès aux sources nationales (publiques), privées et internationales de financement liées au climat?
- Comment le projet répondra-t-il aux besoins et aux obstacles?

05

Propriété du pays

- Comment le projet s'harmonise-t-il avec les contributions déterminées au niveau national (CDN), les plans nationaux pertinents et/ou les cadres politiques et institutionnels habilitants?
- Comment le financement contribuera-t-il à la réalisation des objectifs de développement et des politiques en matière de changement climatique?
- Les intervenants concernés ont-ils été mobilisés et consultés pendant l'élaboration du projet?

06

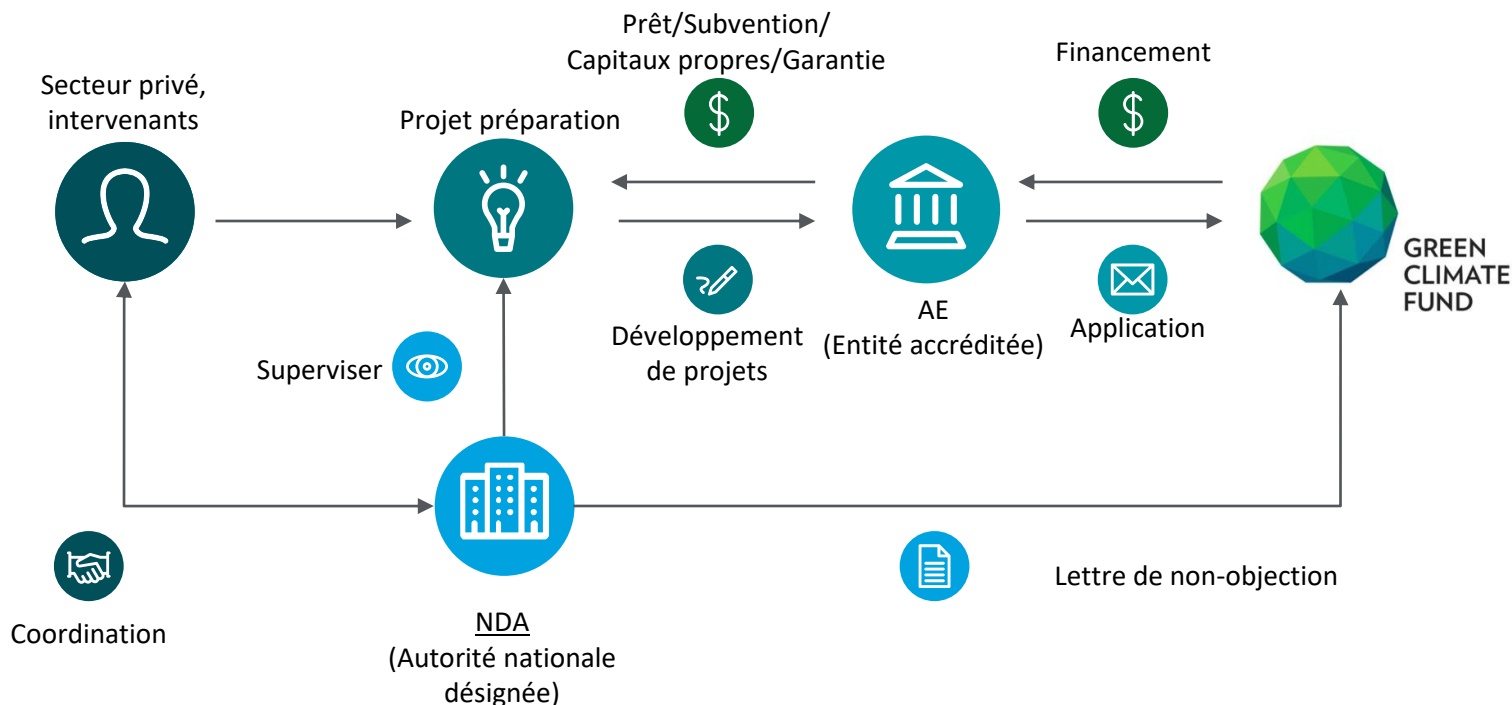
Effizienz et efficacité

- Rentabilité : quel impact (tCO₂e) par dollar américain en résulte ?
- Quel est le niveau de cofinancement mobilisé?
- Comment le projet s'applique-t-il et s'appuie-t-il sur les meilleures pratiques?

Pour un projet relevant du FVC, l'entité accréditée (AE) et l'autorité nationale désignée (NDA) assument une responsabilité importante

- AE appliquera un financement au FVC pour accéder au financement du FVC.
- Un pays hôte émet une « lettre de non-objection » par le biais de la NDA afin de s'assurer que le pays est propriétaire de la demande de l'AE.

Vue d'ensemble du schéma d'application



Il est essentiel de coordonner et de corroborer avec NDA et AE dès la phase de préparation du projet afin d'accéder au financement du FVC.

Les parties prenantes essentielles et leur responsabilité

Autorités nationales désignées (NDA)

- NDA est une institution gouvernementale qui coordonne les activités dans le cadre du FVC
- Une proposition de financement au FVC doit être examinée par NDA et accompagnée d'une « Lettre de non-objection » émise par NDA
- Il est essentiel de communiquer avec NDA pour s'assurer qu'un projet est aligné sur la politique nationale sur le changement climatique et d'autres politiques de développement.
 - NDA en RDC : [Coordination nationale du Fonds vert pour le climat](#)

Entité accréditée (AE)

- AE soumet une proposition de projet au FVC et reçoit un financement du FVC
- 113 des AE ont résisté en mai 2022. Ils sont classés en DAE et International AE.

Entités d'accès direct (DAE)

- Institutions nationales et/ou quasi nationales dans un pays ou une région
- NDA nomme une institution en tant que DAE
- DAE peut gérer le programme de préparation du FVC
- Exemple : Attijariwafa Banque (AWB), Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Fonds Acumen

Entités d'accès international

- Organisations des Nations Unies, banques de développement, institutions financières internationales, etc.
- Exemple : Africa Finance Corporation (AFC), Banque africaine de développement (BAD), Banque mondiale, PNUD, Fonds mondial pour la nature (WWF)

Opportunité de financement climatique : CTCN

Contexte et objectifs du CTCN

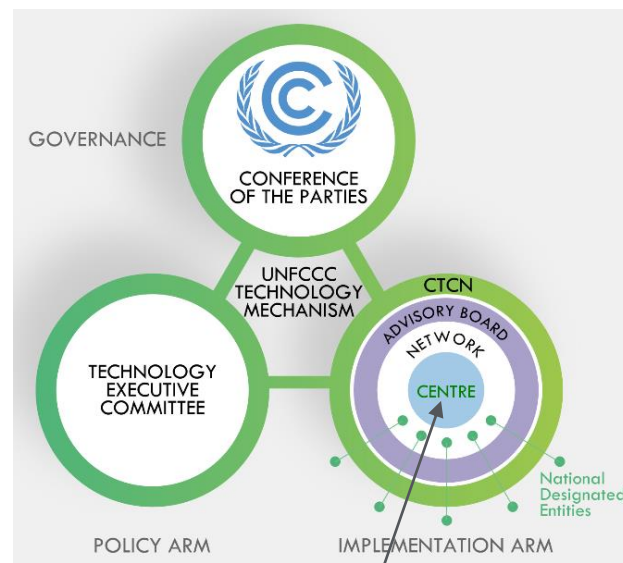
Contexte et objectifs

Contexte

- Dans le cadre du processus des Nations Unies sur les changements climatiques, les pays ont confirmé l'importance d'améliorer le développement et le transfert de technologies vers les pays en développement.
- Pour faciliter cela, en 2010, la Conférence des Parties a mis en place le Mécanisme technologique.
- Le Mécanisme technologique se compose de deux organes : le Comité exécutif de la technologie, qui est l'organe directeur du Mécanisme de la technologie, et le Centre et réseau de technologie climatique, qui est l'organe de mise en œuvre du Mécanisme de la technologie.

Objectifs

S'attaquer aux vecteurs qui entravent le développement et le transfert de technologies climatiques pour devenir une force catalytique dans la création d'un environnement propice à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la vulnérabilité climatique, à l'amélioration des capacités d'innovation locales et à l'augmentation des investissements dans les projets de technologie climatique.

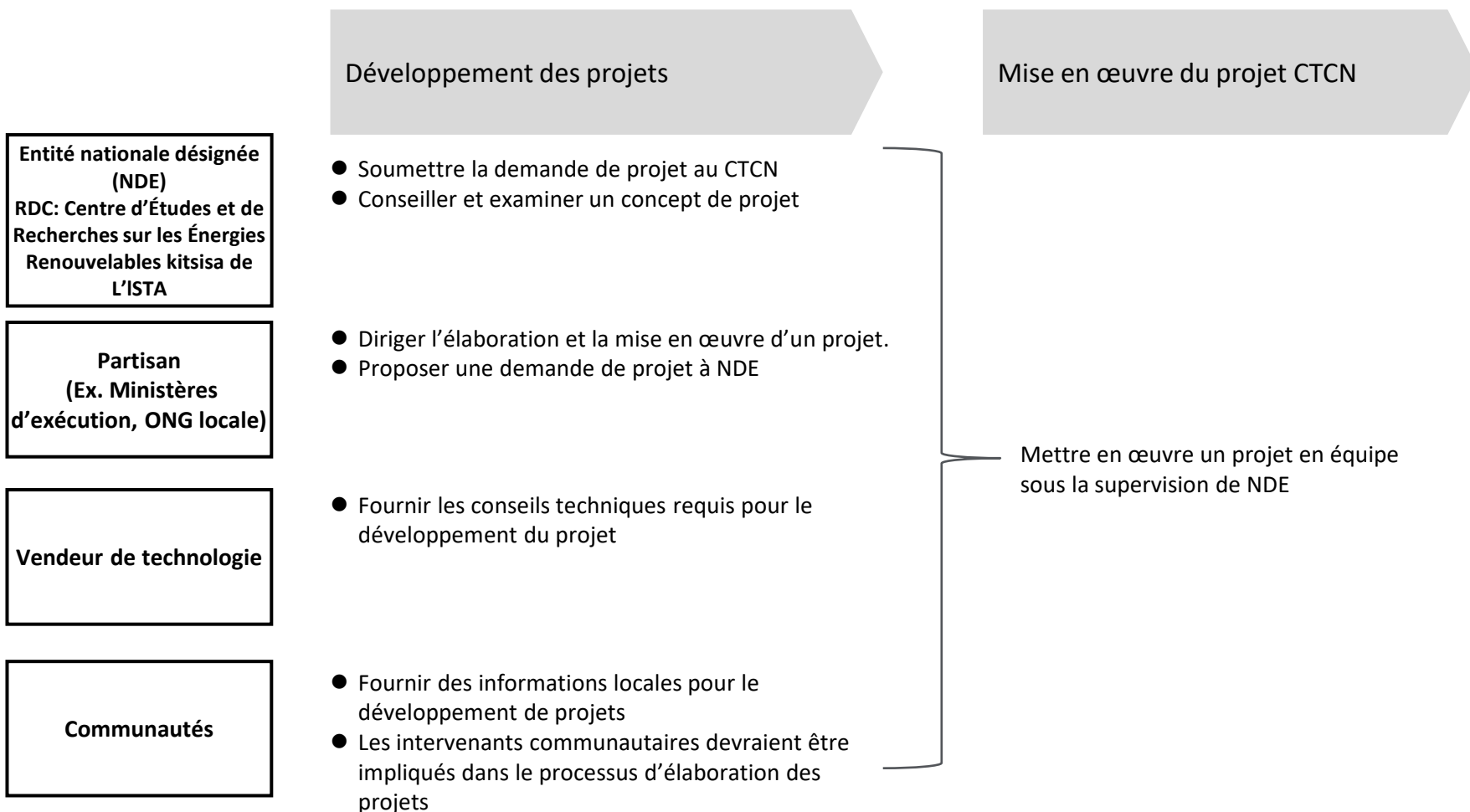


14 institutions sont constituées d'un centre de consortium, co-hébergé par l'ONUDI et le PNUE.



Parties prenantes pour un projet du CTCN

Rôle principal de chaque partie prenante

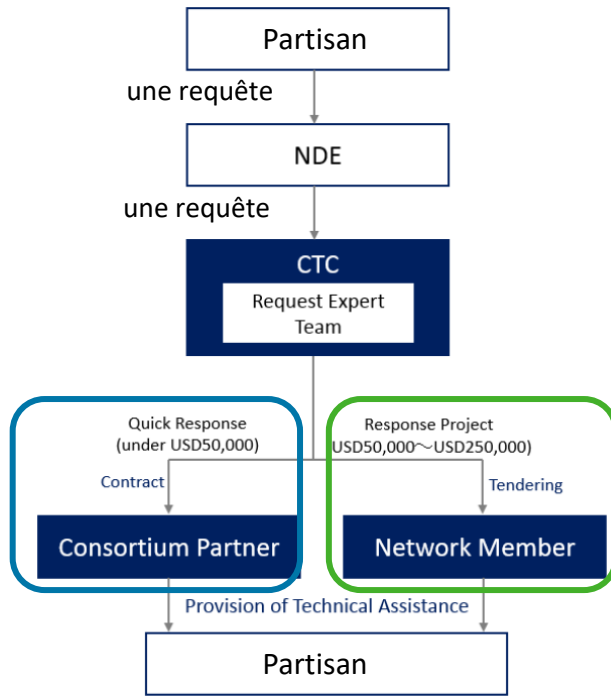


Plusieurs possibilités de financement sont disponibles, y compris le Climate Technology Centre and Network (CTCN) qui fournit jusqu'à 250 000 \$ US de subvention en tant qu'assistance technique.

Le CTCN offre deux possibilités de financement en tant qu'assistance technique; Projet de réponse et de réponse rapide. La réponse rapide correspond à des demandes allant jusqu'à 50 000 USD pour un projet s'étendant sur quelques mois, tandis que les projets de réponse correspondent à des budgets allant jusqu'à 250 000 USD pour des projets de 1 an.

Processus de demande et catégorisation de la demande

Le CTCN offre deux catégories de soutien à l'assistance technique; **Projet de réponse** et de **réponse rapide**.



- ① **Partisan:** Préparer une demande en consultation avec NDE
- ② **NDE:** Évaluer la demande et la soumettre au CTC après son approbation formelle
- ③ **CTC:**
 - Évaluer et adopter la demande (1-2 semaines)
 - La "Requeté expert team" qui affine la demande et prépare le plan de réponse (2-8 semaines)
 - Sélectionner les prestataires en tenant compte de la taille du projet
- ④ **Partenaire du consortium ou membre du réseau sélectionné:** Fournir une assistance technique

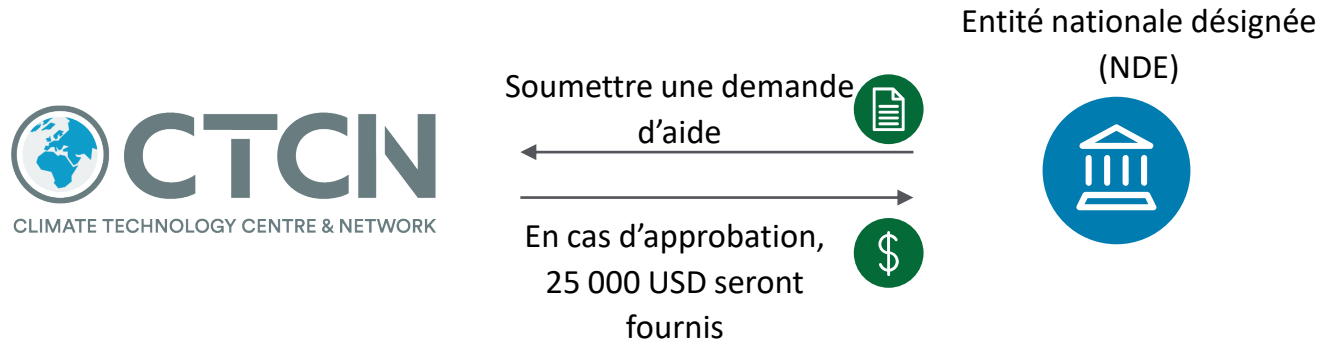
Types de support technique

Les ATC peuvent cibler les contenus suivants :

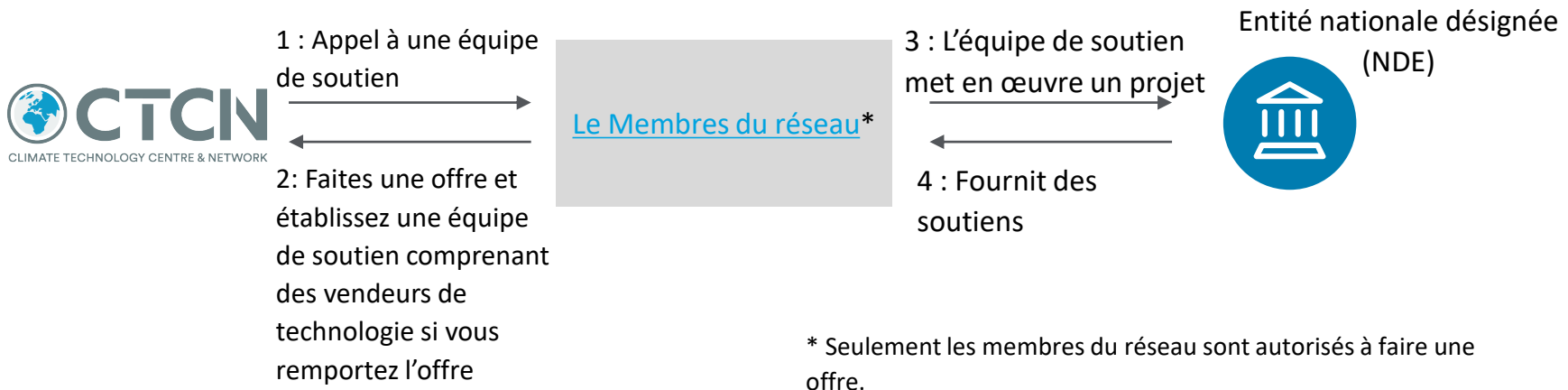
1. Outils d'aide à la décision et/ou fourniture d'informations
2. Feuilles de route et stratégies sectorielles
3. Recommandations de réformes juridiques, de politiques et de réglementations
4. Facilitation du financement
5. Engagement du secteur privé et création de marchés
6. Recherche et développement de nouvelles technologies
7. Faisabilité des options technologiques
8. Pilotage et déploiement de technologies dans des conditions locales
9. Identification et hiérarchisation des technologies

Le CTCN sélectionnera un projet d'assistance technique soumis par un pays hôte. Un appel pour une équipe de soutien et une mise en œuvre du projet suivront.

Demande de projet



Mise en œuvre du projet



* Seulement les membres du réseau sont autorisés à faire une offre.

Étapes pour développer un projet dans le cadre du programme FVC

Élaboration d'une note conceptuelle basée sur les plans d'action technologiques

Utiliser les plans d'action technologiques pour préparer une note conceptuelle

- La plupart des éléments nécessaires pour remplir une note conceptuelle sont disponibles dans les plans d'action.
- Il est important de comprendre comment utiliser les plans d'action pour élaborer des notes conceptuelles et les apporter aux entités accréditées.

01

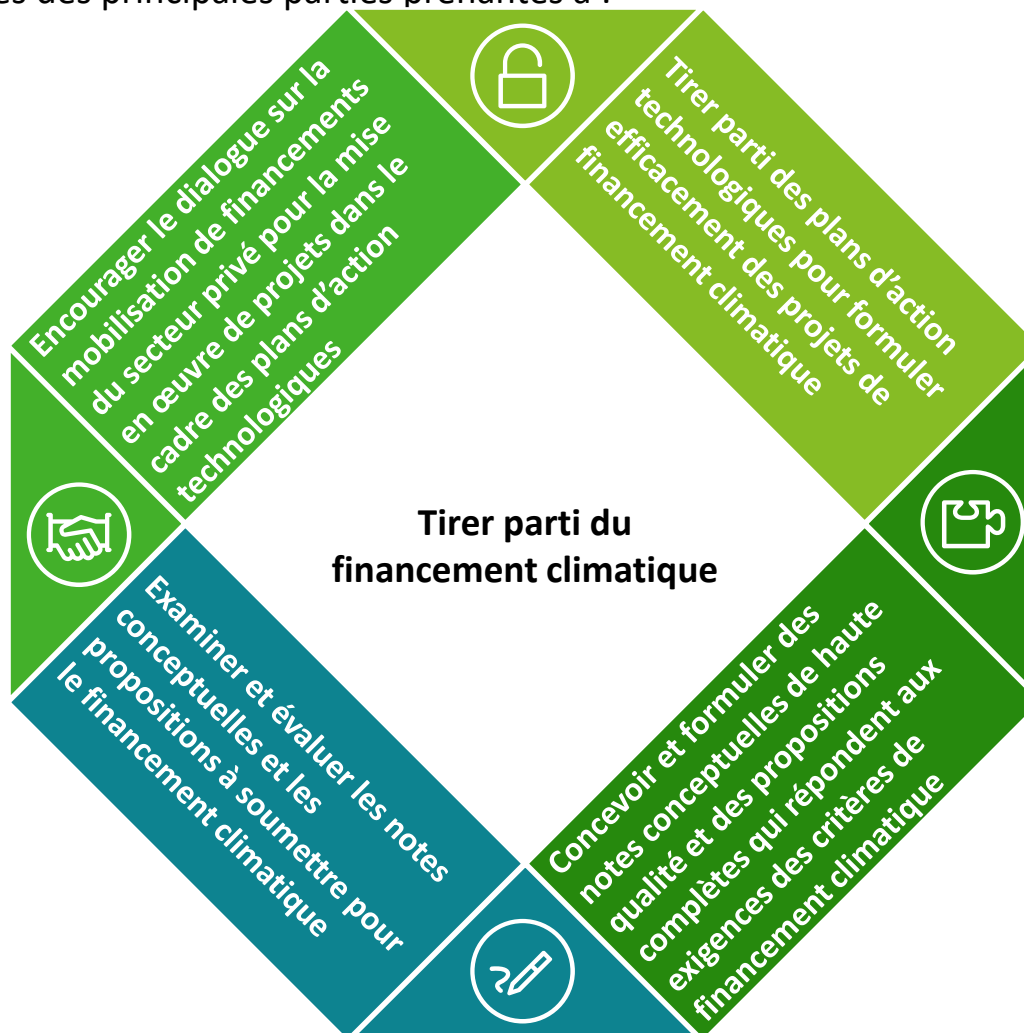
Comprendre comment une note conceptuelle est structurée

02

Comprendre quelles parties des plans d'action technologiques peuvent être appliquées à des sections spécifiques d'une note conceptuelle

Comment utiliser le Plan d'action technologique?

Renforcer les capacités des principales parties prenantes à :



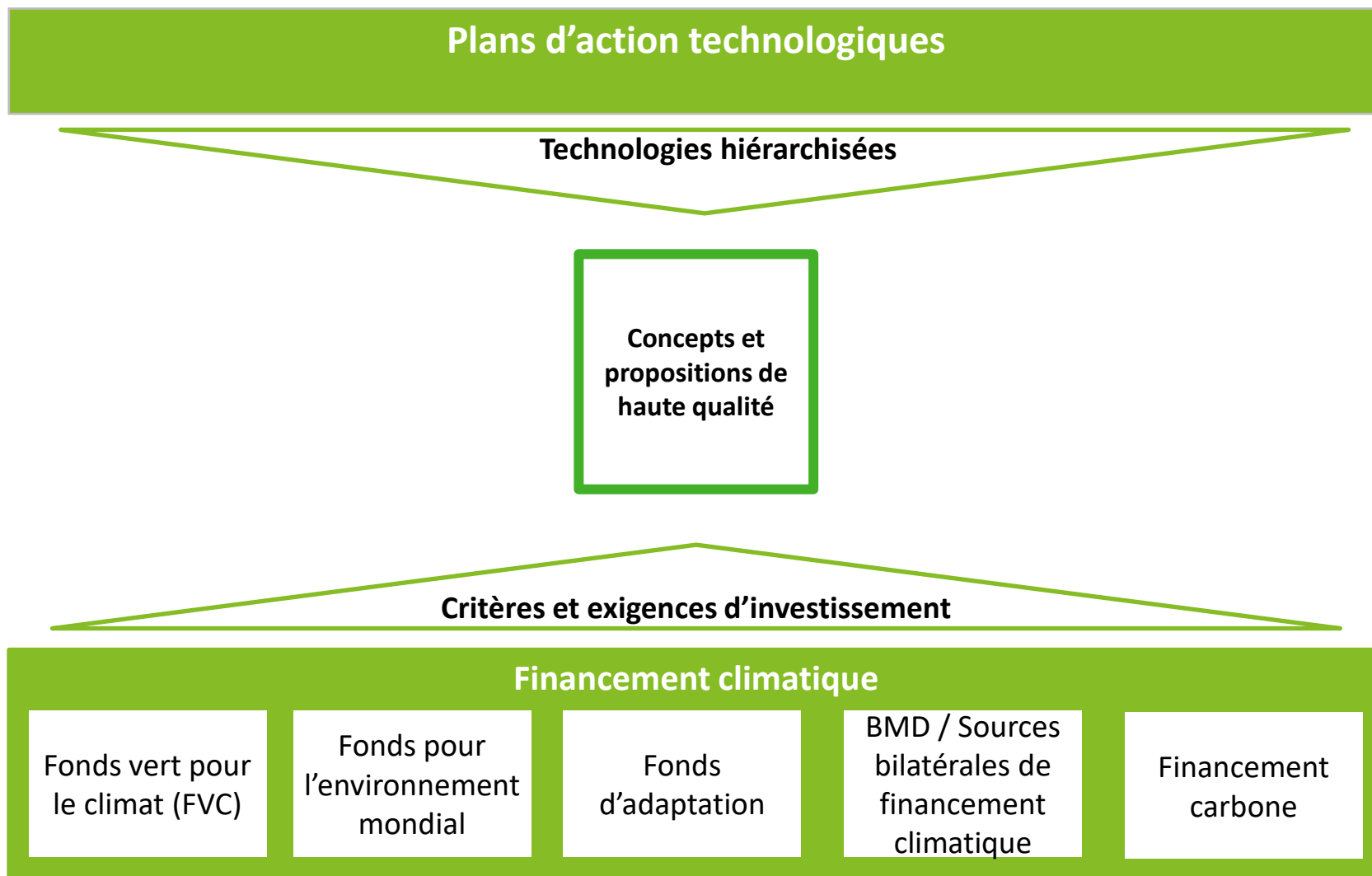
Qu'est-ce que la note conceptuelle du FVC?

Objet et renseignements requis

Objectif	« La note conceptuelle présente un résumé d'un projet propose / programme au FVC afin de recevoir des commentaires du Secrétariat du FVC sur la question de savoir si le concept est aligné sur les objectifs, les politiques et les critères d'investissement du Fonds. Ces commentaires fourniront des informations pour développer et renforcer davantage le projet/programme idée. »
Table des matières	Section A : Projet/programme résumé
	Section B : Projet/programme information B.1 Contexte et niveau de référence B.2. Description du projet/programme B.3. Résultats attendus du projet alignés sur les critères d'investissement du FVC B.4. Engagement entre la NDA, l'AE et/ou d'autres parties prenantes concernées dans le pays
	Section C : Financement indicatif/Informations sur les coûts C.1. Financement par composantes C.2. Justification de la demande de financement du FVC C.3. Durabilité et reproductibilité du projet (stratégie de sortie)
	Pièces justificatives soumises (facultatif) <ul style="list-style-type: none">• Carte indiquant l'emplacement du projet/programme• Diagramme de la théorie du changement• Modèle économique et financier avec hypothèses clés et scénarios de stress potentiels• Etude de pré faisabilité• Rapport d'évaluation du projet précédent• Résultats de l'examen des risques environnementaux et sociaux

Source: [FVC](#)

Méthodologie



Mesures de mise en œuvre des plans d'action technologiques

Plans d'action technologique – Forêt

Plan d'action 1 : Diffusion des technologies de reboisement

Activité 1.1 Décider d'une zone cible, examiner le régime foncier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes

Activité 1.2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales

Activité 1.3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi

Activité 1.4 Renforcer les capacités des communautés locales

Activité 1.5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet

Plan d'action 2 : Diffusion de l'agroforesterie

Activité 2.1 Décider d'une zone cible, examiner le régime foncier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes

Activité 2.2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales

Activité 2.3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi

Activité 2.4 Renforcer les capacités des communautés locales

Activité 2.5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet

Plan d'action 3 : Diffusion du système de surveillance des forêts

Activité 3.1 Revoir les dispositifs institutionnels en place et les technologies existantes pour les systèmes de surveillance des forêts

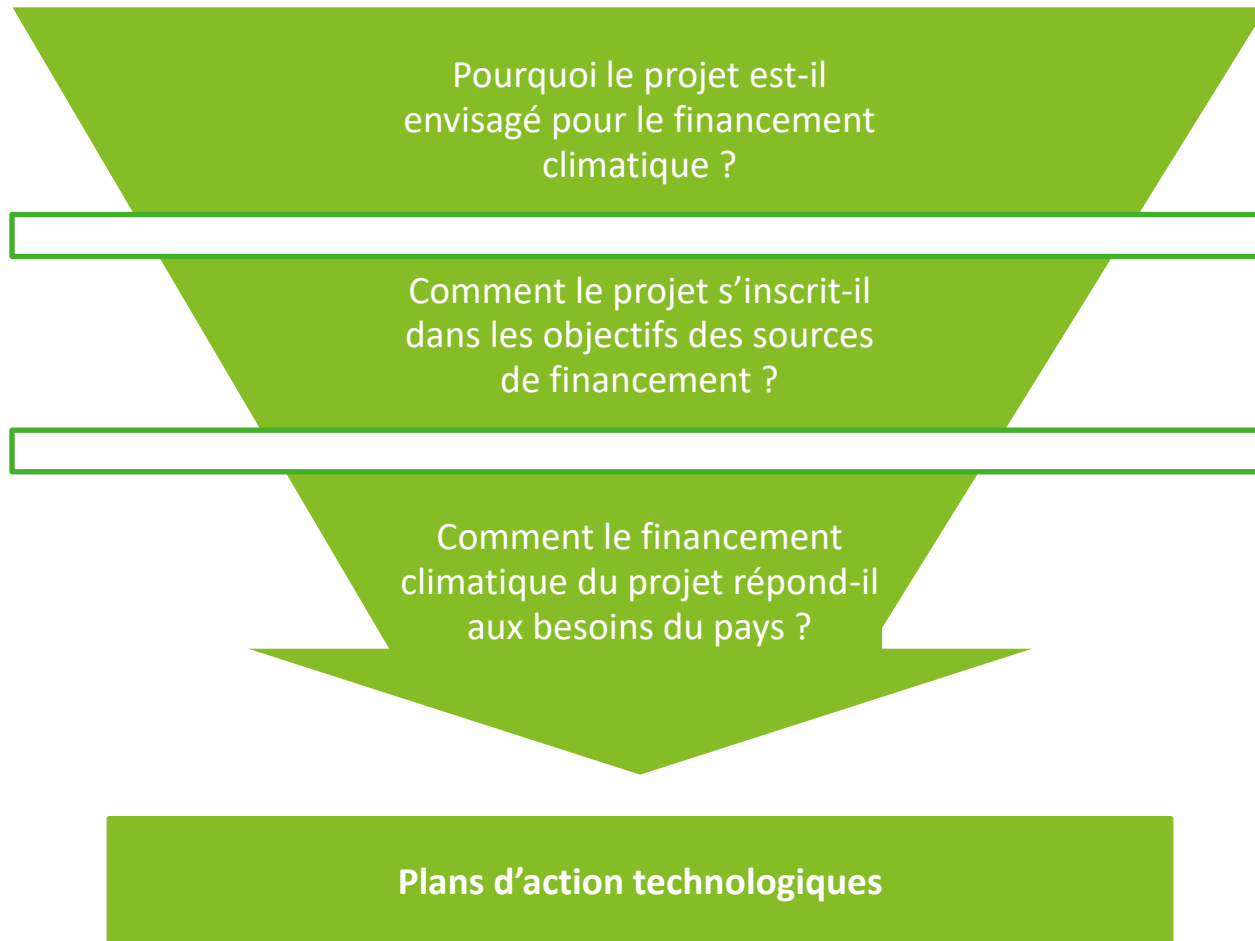
Activité 3.2 Décider d'une portée et élaborer un plan de mise en œuvre

Activité 3.3 Renforcer les capacités de surveillance des agents nationaux/locaux

Activité 3.4 Mettre à contribution le dispositif institutionnel

Définir un concept et la portée du projet

La première étape consiste à définir le concept et la portée du projet



Élaboration d'une note conceptuelle basée sur les plans d'action technologiques (aperçu)

Note conceptuelle

Plans d'action technologiques

Note conceptuelle		Plans d'action technologiques	
Section A	Résumé du projet	Toutes les sections	Le résumé du projet tire parti de l'information provenant de toutes les autres sections du CN
Section B1	Contexte et base de référence	Statut du secteur	La note conceptuelle peut s'appuyer sur la première section par technologie
		Vue d'ensemble des technologies	Peut fournir des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles la technologie est nécessaire dans votre pays
		Vue d'ensemble des obstacles	Peut fournir des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles le soutien du FVC est nécessaire
Section B2	Programme description (y compris les objectifs)	Objectifs et buts	Donne un aperçu des objectifs du secteur
		Plan de mise en œuvre	Fournit une perspective détaillée des activités requises. Devrait être complété par le cadre logique des résultats

Quels sont vos besoins / priorités les plus importantes?

01

Les demandes et les approbations de financement climatique sont basées sur les besoins de la partie requérante

- Comment le soutien devrait répondre à ces besoins, à la fois en termes de contribution à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, et en termes de réalisation des objectifs de développement du pays

02

Les plans d'action technologiques exposent les besoins du pays du point de vue technologique

- De quoi avez-vous le plus besoin pour votre secteur?
- Quels éléments pourraient être inclus dans le concept qui répondraient aux besoins identifiés?

03

Le concept du projet doit être ciblé

- Tous les aspects des plans d'action et tous vos besoins ne peuvent pas être abordés dans le même projet.
- Il est important que le concept reflète une « histoire », qui montre **comment le projet contribuera à répondre à vos besoins et à apporter des changements transformationnels**

B1 : Contexte et niveau de référence

- *Décrire les vulnérabilités et les impacts climatiques, le profil des émissions de GES et les besoins d'atténuation et d'adaptation auxquels l'intervention prospective est envisagée pour répondre.*

*Cela peut être fait en se référant à l' **plan de mise en œuvre**, complété par des informations provenant de l' **Rapport national initial sur la communication**.*

- *Veillez indiquer comment le projet s'inscrit dans les priorités nationales du pays et dans sa pleine appropriation du concept. Est-ce que le projet/programme contribue directement aux CDN/CDN du pays ou aux stratégies climatiques nationales ou à d'autres plans tels que les MAAN, les PAN ou l'équivalent? Dans l'affirmative, veuillez décrire les priorités identifiées dans ces documents que le projet proposé vise à aborder et/ou à améliorer.*

*Cela peut être fait en se référant à l' **plan de mise en œuvre, objectifs de la section sectorielle**.*

- *Décrivez les principales causes profondes et les principaux obstacles (sociaux, sexospécifiques, fiscaux, réglementaires, technologiques, financiers, écologiques, institutionnels, etc.) qui doivent être abordés.*

*Cela peut être fait en se référant à l' **le plan de mise en œuvre, la section sur l'aperçu des obstacles et le rapport d'identification et d'évaluation des principaux obstacles**.*

- *Le cas échéant, et en particulier pour les projets du secteur privé/programme, veuillez décrire les principales caractéristiques et dynamiques du secteur ou du marché dans lequel le projet/programme fonctionnera.*

*Cela peut ne pas être pertinent pour le contexte de votre pays à court et moyen terme. Au besoin, le **plan de mise en œuvre, état actuel du secteur** peut être mentionné.*

Élaboration d'une note conceptuelle basée sur les plans d'action technologiques (aperçu)

Note conceptuelle

Plans d'action technologiques

Section A	Résumé du projet	Toutes les sections	Le résumé du projet tire parti de l'information provenant de toutes les autres sections du CN
Section B1	Contexte et base de référence	Statut du secteur	La note conceptuelle peut s'appuyer sur la première section par technologie
		Vue d'ensemble des technologies	Peut fournir des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles la technologie est nécessaire dans votre pays
		Vue d'ensemble des obstacles	Peut fournir des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles le soutien du FVC est nécessaire
Section B2	Programme description (y compris les objectifs)	Objectifs et buts	Donne un aperçu des objectifs du secteur
		Plan de mise en œuvre	Fournit une perspective détaillée des activités requises. Devrait être complété par le cadre logique des résultats

B2 : Projet / Programme Description

- *Décrivez l'ensemble prévu de composantes/extrants et de sous-composantes/activités pour éliminer les obstacles ci-dessus identifiés qui mèneront aux résultats attendus.*

*Cela peut être fait en se référant à l' **plan de mise en œuvre et cadre logique des résultats***

- *En termes de justification, veuillez décrire la théorie du changement et fournir des informations sur la manière dont elle sert à orienter la voie du développement vers une direction plus faible en matière d'émissions et/ou résiliente au changement climatique, conformément aux buts et objectifs du Fonds.*

*Cela peut être fait en se référant à l' **plan de mise en œuvre ainsi que les objectifs du secteur**. Il devrait également décrire comment il s'attaque aux obstacles rencontrés par le pays. **(voir aperçu des obstacles)***

- *Décrire en quoi les activités de la proposition sont compatibles avec le cadre réglementaire et juridique national, le cas échéant.*

*Cela peut être fait en se référant à l' **plan de mise en œuvre et autres rapports, tels que le rapport d'évaluation des politiques***

- *Décrivez de quelle manière l'entité accréditée(s) est bien placée pour entreprendre les activités prévues et quelles seront les modalités de mise en œuvre avec l'entité d'exécution(s) et les partenaires chargés de la mise en œuvre.*

Cela doit être fait indépendamment des plans d'action.

- *Veuillez donner un bref aperçu des principaux risques financiers et opérationnels et des mesures d'atténuation identifiées à ce stade.*

Cela peut être fait en utilisant les sections de financement ainsi que la section d'aperçu des obstacles.

Gardez à l'esprit de :

01 Intégrer les activités dans une histoire qui correspond au contexte et à la base de référence

02 Restez concentré : ne gardez que les activités qui contribuent à l'atteinte de l'objectif du projet

03 Utiliser les sources de données disponibles pour calculer le coût des activités : cela peut être fait en fonction des hypothèses fournies par les plans d'action.

Élaboration d'une note conceptuelle basée sur les plans d'action technologiques

Note conceptuelle

Plans d'action technologiques

Section B3 Résultats attendus du projet alignés sur les critères d'investissement du FVC	Impact attendu Donne un aperçu de l'impact attendu et du potentiel de développement durable. Doit être complété.
	Plan de mise en œuvre Fournit des conseils initiaux sur le changement de paradigme et le potentiel de développement durable
	Vue d'ensemble des obstacles Fournit des conseils initiaux sur les besoins des bénéficiaires
	Statut du secteur Fournit des conseils initiaux sur l'appropriation par le pays
Chapitre B4 Engagement entre l'autorité nationale désignée, l'entité accréditée et/ou d'autres parties prenantes concernées	Arrangement institutionnel Fournit des conseils initiaux et montre avec quelles parties prenantes devraient être engagées pour le lancement du projet.

Gardez à l'esprit de :

01

Le concept raconte-t-il une « théorie du changement » ?

Comment le concept peut-il catalyser l'impact au-delà d'un investissement ponctuel ?

02

Que faudrait-il attendre?

En plus des impacts sur l'atténuation et l'adaptation, quels sont les avantages connexes en termes d'autonomisation économique, sociale, environnementale et de genre?

Approche du financement et de la structuration financière

Élaboration d'une note conceptuelle basée sur les plans d'action technologiques

Note conceptuelle		Plans d'action technologiques	
Section C1	Financement par composantes	Cadre logique	Calcul des coûts par composant
		Fiche d'hypothèses	Fournit les sources pour tous les composants d'établissement des coûts
Section C2	Justification de la demande de financement du FVC	Financement potentiel	Fournit des orientations initiales sur la stratégie de financement et une justification des raisons pour lesquelles un financement externe est nécessaire
		Vue d'ensemble des obstacles	Fournit des conseils initiaux sur les obstacles financiers
Section C3	Durabilité et reproductibilité du projet (stratégie de sortie)	Financement potentiel	Fournit des orientations initiales sur la stratégie de financement et sur la façon d'encourager la durabilité
		Vue d'ensemble des obstacles	Fournit des conseils initiaux sur les obstacles qui seraient surmontés dans le cadre du projet, abordant ainsi la question de la durabilité

Gardez à l'esprit que :

01

Les instruments financiers disponibles diffèrent selon les AE

- Certains AE ne peuvent utiliser que des subventions
- D'autres peuvent utiliser l'équité
- Les AE peuvent être plus ou moins ouverts à l'utilisation de subventions et de prêts concessionnels en fonction de leur mandat

02

Le FVC exigera des justifications et des justifications pour chaque instrument :

- Pourquoi des subventions sont-elles nécessaires?
- Pour les projets ciblant le secteur privé, les subventions ne sont pas l'instrument privilégié et devraient principalement être utilisées pour l'environnement favorable.

03

Il est important de fournir un scénario contrefactuel pour justifier le financement

- Que se passerait-il sans le projet?
- Quel serait l'impact du manque de financement sur votre pays et sur le changement climatique ?

C1 : Le financement par composantes

Composant/Sortie	Coût indicatif (USD)	Le financement du FVC		Cofinancement		
		Coût (USD)	Instrument financier	Coût (USD)	Instrument financier	Nom des institutions
Coût total indicatif (USD)						

Deloitte Tohmatsu Group (Deloitte Japan) is a collective term that refers to Deloitte Tohmatsu LLC, which is the Member of Deloitte Asia Pacific Limited and of the Deloitte Network in Japan, and firms affiliated with Deloitte Tohmatsu LLC that include Deloitte Touche Tohmatsu LLC, Deloitte Tohmatsu Consulting LLC, Deloitte Tohmatsu Financial Advisory LLC, Deloitte Tohmatsu Tax Co., DT Legal Japan, and Deloitte Tohmatsu Corporate Solutions LLC. Deloitte Tohmatsu Group is known as one of the largest professional services groups in Japan. Through the firms in the Group, Deloitte Tohmatsu Group provides audit & assurance, risk advisory, consulting, financial advisory, tax, legal and related services in accordance with applicable laws and regulations. With more than 10,000 professionals in over 30 cities throughout Japan, Deloitte Tohmatsu Group serves a number of clients including multinational enterprises and major Japanese businesses. For more information, please visit the Group's website at www.deloitte.com/jp/en.

Deloitte refers to one or more of Deloitte Touche Tohmatsu Limited ("DTTL"), its global network of member firms, and their related entities (collectively, the "Deloitte organization"). DTTL (also referred to as "Deloitte Global") and each of its member firms and related entities are legally separate and independent entities, which cannot obligate or bind each other in respect of third parties. DTTL and each DTTL member firm and related entity is liable only for its own acts and omissions, and not those of each other. DTTL does not provide services to clients. Please see www.deloitte.com/about to learn more.

Deloitte Asia Pacific Limited is a company limited by guarantee and a member firm of DTTL. Members of Deloitte Asia Pacific Limited and their related entities, each of which are separate and independent legal entities, provide services from more than 100 cities across the region, including Auckland, Bangkok, Beijing, Hanoi, Hong Kong, Jakarta, Kuala Lumpur, Manila, Melbourne, Osaka, Seoul, Shanghai, Singapore, Sydney, Taipei and Tokyo.

Deloitte is a leading global provider of audit and assurance, consulting, financial advisory, risk advisory, tax and related services. Our global network of member firms and related entities in more than 150 countries and territories (collectively, the "Deloitte organization") serves four out of five Fortune Global 500® companies. Learn how Deloitte's approximately 312,000 people make an impact that matters at www.deloitte.com.

This communication contains general information only, and none of Deloitte Touche Tohmatsu Limited ("DTTL"), its global network of member firms, or their related entities (collectively, the "Deloitte organization") is, by means of this communication, rendering professional advice or services. Before making any decision or taking any action that may affect your finances or your business, you should consult a qualified professional adviser. No representations, warranties or undertakings (express or implied) are given as to the accuracy or completeness of the information in this communication, and none of DTTL, its member firms, related entities, employees or agents shall be liable or responsible for any loss or damage whatsoever arising directly or indirectly in connection with any person relying on this communication. DTTL and each of its member firms, and their related entities, are legally separate and independent entities.

© 2022. For information, contact Deloitte Tohmatsu Group.



IS 669126 / ISO 27001

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu Limited